



REPUBLIQUE DU BENIN

XXXXXXXXXXXX

D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

XXXXXXXXXXXX

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FASEG)

XXXXXXXXXXXX

Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de
LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES ECONOMIQUES

OPTION : Economie

FILIERE : Economie Appliquée

THEME :

**CONTRIBUTION DES RECETTES DE
LA DGTCP AU BUDGET NATIONAL**

Présenté par :

HADEGNON Arsène R. Ekanyé &

HOUHA D. Abel

Sous la direction de :

Tuteur de stage

Libanio WALIOU

Chef Service des
recettes à la DGTCP

Directeur de mémoire

Dr Yves Yao SOGLO

Maitre-Assistant à la FASEG

De l'UAC

Année Académique : 2014-2015

AVERTISSEMENT

LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION d'Abomey-Calavi N'ENTEND DONNER AUCUNE APPROBATION, NI IMPROBATION AUX OPTIONS EMISES DANS CE MEMOIRE. CES OPTIONS DOIVENT ETRE CONSIDEREES COMME PROPRES A LEURS AUTEURS.

Dédicace1

Je dédie cette œuvre à :

- ❖ Mon père, HADEGNON K. Bienvenu,
- ❖ Ma mère GNANCADJA Sidonie,
- ❖ Mes frères et sœurs HADEGNON Gérard, Ambroise, Georges, Eloge, Sévérine, Sabine, Edwige, Julienne, Edgard.

Arsène Rock Ekanyé HADEGNON

Dédicace2

Je dédie ce présent mémoire à :

- ❖ Mon père HOUHA AHOANSIN Cyprien
- ❖ Ma maman AKPATCHEME Amélie
- ❖ Mes frères, sœurs, cousins et cousines, HOUHA Aristide, Adeline, Gildas et Prisca, Flora, Céphyse, Anicet, Martial, Hospice, Floriane, Martial.

Abel Dègninou HOUHA

Remerciements

❖ Nous sommes redevables à Monsieur SOGLO Yao Yves, Maitre-assistant à la FASEG, notre tuteur de mémoire qui nous a témoigné d'une disponibilité inattendue malgré ses multiples occupations. Nous nous réjouissons aujourd'hui d'avoir l'occasion de lui reconnaître tout son dévouement, sa conscience et sa rigueur professionnelle sans lesquelles nous aurions peut-être reculé devant les multiples difficultés.

❖ Toute notre reconnaissance à Monsieur DEDJINOU Serge pour sa disponibilité et tout le sacrifice consenti pour ce travail.

❖ Toute notre reconnaissance aux Messieurs WALIOU L. Libanio et GBOSSA Louis pour leur franche collaboration.

❖ Au Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, à tout le personnel de la DGTCP, en particulier Monsieur Clovis A. SODEME qui n'a ménagé aucun effort pour ce travail.

Nous aurions été incapables de rédiger ce mémoire sans l'appui et la participation à divers degrés de bien de personnes que nous devons remercier. Il s'agit particulièrement de :

❖ Tous les professeurs d'économie de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, qui ont assuré notre formation, et qui, à travers les pratiques méthodologiques, nous ont donné le goût de la recherche fondamentale. Veuillez trouver ici le témoignage de notre profonde reconnaissance.

❖ De tout le corps professoral pour la qualité de l'enseignement dispensé ; enfin nos remerciements vont singulièrement au président et aux honorables membres du jury qui se donnerons la peine d'apprécier ce mémoire.

❖ A tous nos amis qui de loin ou de près nous ont témoigné leur affection.

<i>Sommaire</i>	<i>Pages</i>
INTRODUCTION	Erreur ! Signet non défini.
CHAPITRE1 : Cadre théorique et méthodologique de l'étude.....	3
SECTION1 : Cadre théorique de l'étude.....	3
SECTION2 : Méthodologie de l'étude	20
Chapitre2 : Présentation, analyse des résultats et implication de politiques économiques.....	34
Section1 : Présentation, analyse des résultats	35
SECTION2 : Implications de politiques économiques	47
Conclusion	48
Références bibliographiques.....	49

Liste des sigles et acronymes

APD : Aide Publique au Développement

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest

BNE : Budget National de l’Etat

CFA : Communauté Financière Africaine

CGI : Code Général des Impôts

DCCE : Direction de la Centralisation des Comptes de l’Etat

DGAE : Direction Générale des Affaires Economiques

DGB : Direction Générale du Budget

DGDDI : Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects

DGID : Direction Générale des Impôts et des Domaines

DGTCP : Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique

DT : Direction Technique

FNRB : Fonds National des Retraités du Bénin

IDE : Investissements Directs Etrangers

IFU : Identifiant Fiscal Unique

INSAE : Institut National de la Statistique et de l’Analyse Economique

LOLF : Lois Organiques relatives aux Lois des Finances

MCE : Modèle à Correction d’Erreurs

MCO : Moindres Carrés Ordinaires

MEF : Ministère de l’Economie et des Finances

MLG : Modèle Linéaire Général

MRE : Mobilisation des Ressources Extérieures

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONU : Organisation des Nations Unies

PIB : Produit Intérieur Brut

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

RF : Recettes Fiscales

RGE : Receveur Général de l’Etat

RGF : Recette Générale des Finances

RNF : Recettes Non Fiscales

SIGFIP : Système Intégré de Gestion des Finances Publiques

UEMOA : Union Economique Monétaire Ouest Africaine

VECM : Modèle Vectoriel à Correction d'Erreur

LISTE DES GRAPHES

Graphique1	Evolution du budget national.....	32
Graphique2	Evolution du financement extérieur.....	33
Graphique3	Evolution des recettes fiscales.....	34
Graphique4	Evolution des recettes non fiscales.....	35

LISTE DES TABLEAUX

Tableau0	Information des données brutes et notation des graphes.....	27
Tableau1	Statistique descriptive des variables.....	31
Tableau2	Résultat des tests de stationnarité des variables.....	37
Tableau3	Estimation du modèle par les MCO de long terme.....	38
Tableau4	Test d'ADF sur le résidu.....	38
Tableau5	Résultat des tests de normalité des résidus.....	39
Tableau6	Résultat du test d'autocorrélation des termes d'erreurs	40
Tableau7	Résultat du test d'hétéroscédasticité des erreurs.....	41
Tableau8	Résultat du test de significativité globale du modèle	41

Résumé

Cette étude analyse la contribution des recettes recouvrées par la DGTCP au budget national du Bénin. De manière spécifique, il s'agit d'une part d'analyser les déterminants du budget national au Bénin et d'autre part d'estimer la contribution des recettes non fiscales au budget national. L'analyse utilise des données secondaires au cours de la période 1985 à 2014. Un modèle économétrique et des tests statistiques sont utilisés pour caractériser le recouvrement des recettes budgétaires. Les résultats obtenus de nos analyses économétriques révèlent que les recettes fiscales et les recettes non fiscales influent positivement le budget national tandis que le financement extérieur l'impact négativement. Donc il serait important de relancer ou de promouvoir les recettes non fiscales qui pourraient, ensemble avec les recettes fiscales, financer efficacement le budget national au Bénin.

Mots-clés : Budget, Recettes Fiscales, Recettes non Fiscales, Financements Extérieurs.

INTRODUCTION

Le Budget Général de l'Etat est un instrument important de politique économique du Gouvernement. Il constitue l'expression chiffrée de développement socio-économique du Gouvernement. Son élaboration implique ex-ante des choix stratégiques et nécessite non seulement des données récentes et objectives sur la conjoncture nationale mais aussi sur l'évolution actuelle et future de la conjoncture internationale. Pour sa réalisation le Gouvernement a toujours besoin des ressources en général et des ressources financières en particulier pour assurer la couverture et la satisfaction des besoins de la population. Dès lors, les Finances Publiques occupent une place considérable dans le fonctionnement et la survie des communautés humaines. Cependant, la mobilisation, l'utilisation, la répartition ainsi que l'évaluation de ces ressources financières nécessitent une bonne gestion pour assurer réellement et efficacement le fonctionnement harmonieux des collectivités et le développement socioéconomique de ces dernières. Ainsi, pour faciliter la réalisation des diverses opérations relatives au budget national, le Bénin s'est doté d'un ministère chargé de gérer les finances de l'Etat. Il a créé sous celui-ci plusieurs directions techniques à savoir, la Direction Générale des Impôts et des Domaines(DGID), la Direction Générale de la Douane et des Droits Indirects(DGDDI) et la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP). Ces diverses directions s'occupent du recouvrement des recettes qui constituent essentiellement les déterminants du budget national. Par ailleurs, la DGTCP s'occupe du recouvrement des recettes non fiscales qui doivent normalement avoir une part importante dans la réalisation du budget national.

En effet, pour une exécution optimale et un suivi régulier des opérations du Budget Général de l'Etat, la DGTCP, prévoit de façon journalière, hebdomadaire, mensuelle, voire trimestrielle, les charges à couvrir et les ressources dont elle disposera pour couvrir lesdites charges. Conformément aux dispositions de l'article 70 du décret n°2008- 111 du 12 Mars 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances, la RGF est devenue une Direction Technique (DT) de la DGTCP. Elle est animée par le Receveur Général des Finances, comptable principal de l'Etat. Elle est chargée des opérations budgétaires de l'Etat, d'opérations non budgétaires et de trésorerie, de la reddition du compte de gestion de l'Etat, de la mise en état d'examen des comptes de gestion des collectivités locales et de leur transmission à la DCCE. Malgré les efforts de la RGF, le

service de la recette rencontre d'énormes difficultés dans le recouvrement des recettes non fiscales. C'est ce qui entrave la réalisation efficace du budget national de l'Etat. En effet suite une récession dans les années 1985, les recettes non fiscales n'ont cessé de décroître après de petites croissances enregistrées: le volume des recettes non fiscales a baissé considérablement entre 2008 et 2011. Cependant, après ce premier constat, il n'est guère possible de tirer de conclusions. Car, les recettes non fiscales regroupent diverses recettes. Donc il est difficile a priori, de dire si cette baisse notable doit être imputée à la diminution des revenus du patrimoine de l'État, à la baisse du produit des amendes ou à plusieurs tendances contraires parmi les différentes ressources. Afin de pouvoir conclure en la matière, il est nécessaire d'analyser séparément chacune des composantes majeures des recettes non fiscales.

Face à ce constat, il convient de se demander ce qui est advenu du recouvrement des recettes non fiscales de l'Etat dont la DGTCP a la charge. Dans le cadre du financement des dépenses de plus en plus croissantes de l'Etat, la recherche des recettes additionnelles devient obligatoire pour couvrir les charges publiques. C'est dans cette optique qu'il est donc nécessaire de porter un regard sur le système de recouvrement des recettes non fiscales afin d'accroître lesdites recettes.

Au vue de tout ce qui précède le recouvrement des recettes occupe une place importante dans la réalisation du Budget de l'Etat. Sur la base de ce constat notre étude se propose d'analyser la contribution des recettes recouvrées par la DGTCP au Budget national. Le but de cette étude est de rechercher les principaux déterminants du budget national du Bénin afin de proposer quelques mesures qui pourraient être prises par le Gouvernement pour le recouvrement efficace des recettes.

La présente étude qui est structurée en deux chapitres nous permettra d'atteindre notre objectif. Le premier prend en compte le cadre théorique, la méthodologie de l'étude et le cadre institutionnel. Au sein du deuxième figurent la présentation et l'analyse des données.

CHAPITRE1 : Cadre théorique et méthodologique de l'étude

Ce chapitre est subdivisé en deux sections dont l'une est le cadre théorique de l'étude et l'autre la méthodologie de recherche.

SECTION1 : Cadre théorique de l'étude

Cette première section comporte deux paragraphes. Le premier présente la problématique, les objectifs et les hypothèses de l'étude ; le deuxième présente la revue de littérature.

Paragraphe1 : Problématique, Objectifs et Hypothèses de l'étude.

1. Problématique de recherche

Le développement économique occupe une place prédominante parmi les objectifs de tout Etat moderne. Sa réalisation exige d'importants moyens financiers. La grande interrogation consiste pour l'Etat de déterminer le mode de mobilisation de ces ressources financières pour réaliser les diverses missions qui sont les siennes. Il s'agit selon les libéraux (A. Smith), de la sécurité, la justice et la défense alors que pour les interventionnistes, l'Etat a pour mission de réguler le fonctionnement du marché c'est-à-dire, de stabiliser l'économie et en assurer les grands équilibres (le plein-emploi, la stabilisation des prix...), de protéger les individus contre les risques économiques et sociaux (mise en place du système de sécurité sociale). De même l'Etat joue également un rôle important en ce qui concerne la diplomatie, l'éducation, la technologie, la santé....

Pour pouvoir faire face à ses nobles missions, l'Etat fait recourt aux prélèvements obligatoires qualifiés généralement d'impôts, de taxes douanières, de cotisations sociales et à des emprunts intérieurs ou extérieurs.

Ces moyens sont prévus par un budget qui est un acte par lequel sont conjecturées et autorisées les recettes et les dépenses à exécuter sur une année à travers la loi de finances de

l'année. L'exécution des recettes budgétaires des pays en développement s'effectue aujourd'hui dans une conjoncture économique déprimée. Au Congo, malgré des efforts fournis par le gouvernement congolais depuis un certain temps, l'état actuel de la gestion des Finances Publiques inquiète et frustre plus d'un observateur. Nonobstant le bon déroulement des élections, le pays, « a eu du mal à maintenir sa stabilité macroéconomique et a subi d'importants déséquilibres conjoncturels. Les Finances Publiques ont connu en 2006 des dérapages qui ont conduit à une accentuation du déficit budgétaire en termes nominaux » (BafD /OCDE en 2007).

Depuis la deuxième moitié de l'an 2007, le monde entier traverse une crise financière déclenchée aux Etats unis. En effet la hausse du risque de crédit a déprimé l'activité économique en 2008-2009. La crise des subprimes a mis en œuvre des mécanismes nouveaux, ceux de la titrisation, mais produisant au bout du compte une crise financière dont les effets s'apparentent à ceux qui ont été mises en œuvre en 1929. D'abord financière, la crise s'est révélée économique et a débouché sur une récession quasi-généralisée des économies industrialisées. Ses effets réels se sont ensuite propagés, avec la manifestation, vers la fin de l'année 2008, d'effets néfastes sur l'économie béninoise. Cette crise (financière et économique internationale) est intervenue dans un contexte national déjà marqué par les conséquences défavorables d'une double crise alimentaire et énergétique qui a secoué le Bénin au cours des années 2007-2008 et dont les chocs ne sont pas encore absorbés. Ce contexte national difficile et la vulnérabilité du pays aux chocs extérieurs mettent en exergue l'ampleur des défis économiques et sociaux à révéler par l'ensemble des acteurs engagés dans le développement du Bénin.

De même, l'actualité sociale du pays est dominée par des revendications de toutes sortes réclamant à l'Etat de réhabiliter les infrastructures de base, d'augmenter les salaires de différents agents de la fonction publique (magistrats, enseignants, médecins, fonctionnaires) et la tenue à bonne date des élections qui nécessitent d'importants moyens financiers.

En 2002, le Consensus de Monterrey sur le financement du développement, adopté au sein de l'ONU, a établi que les ressources financières extérieures ne permettaient pas à elles seules d'atteindre les OMD et qu'il était nécessaire de mettre au point de nouvelles stratégies en mobilisant les ressources intérieures. L'Afrique ne fait pas exception. La crise mondiale a montré l'inconstance des flux extérieurs pour les États africains dont les revenus ont été durement affectés. Sur le long terme, l'accroissement de l'investissement intérieur permettra de compenser cette vulnérabilité et de renforcer l'appropriation au niveau national. Pour réussir son développement, un pays doit savoir mobiliser ses propres ressources et réduire sa

dépendance vis-à-vis de l'aide ou d'autres financements extérieurs.

Par ailleurs, en Afrique subsaharienne, se trouvent les défis les plus considérables en matière de Mobilisation des Ressources Nationales(MRN): les taux d'épargne sont faibles, la dépendance vis-à-vis de l'aide étrangère est chroniquement élevée, et la capacité institutionnelle à mobiliser les ressources intérieures est faible. Au vu de ces défis, l'institut Nord-Sud a récemment étudié les possibilités d'amélioration de la MRN en Afrique subsaharienne à la lumière de cinq pays: le Burundi, le Cameroun, l'Éthiopie, la Tanzanie et l'Ouganda. Ces cinq pays présentent un éventail de situations variées au sein de l'Afrique subsaharienne: le Burundi est un pays post-conflit; le Cameroun souffre de la baisse de ses revenus pétroliers; l'Éthiopie effectue la transition d'une économie planifiée vers une économie de marché; et la Tanzanie et l'Ouganda ont tous deux un historique plus long de réforme et de revenus issus des ressources naturelles (minerais et pétrole) qui sont appelés à jouer un rôle de plus en plus important.(R. Culpeper, et Al 2010).

En effet, le niveau d'endettement de l'Etat béninois, du fait des difficultés de trésorerie, est de plus en plus très inquiétant. Selon les données de la BCEAO, le Bénin aurait contracté 222,71 milliards de F CFA d'emprunt sur la période du 1er janvier au 06 octobre 2011, ceci remboursable sur le budget de 2012. Il est d'office classé en 2ème position après la Côte d'Ivoire (621,360 milliards) dans l'émission de bons de trésor. Ensuite viennent le Sénégal (205,25 milliards), le Burkina-Faso (53,52 milliards), le Mali, le Niger et le Togo avec moins de 42 milliards de F CFA d'emprunt. Si la situation de la Côte d'Ivoire pourrait s'expliquer par les conséquences économiques et financières des conflits politiques, celle du Bénin par contre est très préoccupante; les ratios d'endettement sont davantage dégradés dans la mesure où il a encore émis des bons de trésor à hauteur de 15 milliards de F CFA le 4 novembre après avoir mobilisé 64 milliards de F CFA d'emprunt obligataire le 31 octobre 2011 ; ce qui correspond à environ 31% du budget prévisionnel de 2012 (301,71 milliards) contre une norme de 10% exigée dans la zone UEMOA. Par ailleurs, le déficit budgétaire est de 251,499 milliards de F CFA pour 2012 contre 274,684 milliards en 2011. (Richard, 2011)

Devant une telle situation une grande rigueur s'impose dans le recouvrement des recettes de l'Etat. Il s'agit dès lors pour les pouvoirs publics de tous les échelons à une discipline budgétaire rigoureuse qui impose la bonne rentrée des recettes de l'Etat et la prohibition des pratiques conduisant au mauvais rendement. Dans cette perspective,

l'importance de la mission assignée à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique apparait dans toute sa plénitude.

Au regard des difficultés de recouvrement des créances et l'hostilité de l'environnement que rencontre le trésor public dans sa gestion, une question fondamentale mérite d'être posée :

Quelle est la contribution de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) au budget national ?

Face à cette question fondamentale, deux questions spécifiques nous permettrons d'approfondir notre recherche :

-Quels sont les déterminants du budget national ?

-Les recettes recouvrées par la DGTCP contribuent –elles efficacement au budget national ?

1-Objectifs de l'étude

Cette partie comporte un objectif général et deux objectifs spécifiques.

1.1-Objectif général

L'objectif général de cette étude est d'analyser la contribution de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité publique au budget national.

1.2-Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agit de :

OS1 : Analyser les déterminants du budget national.

OS2 : Estimer la contribution des recettes non fiscales au budget national.

2.-Hypotheses

Sur la base des objectifs ci-dessus mentionnés et à partir des recherches documentaire, deux hypothèses feront l'étude de vérification, il s'agit de :

H1 : Le financement extérieur occupe une place importante à hauteur de 50% dans la réalisation du budget national.

H2 : Les recettes non fiscales contribuent significativement au budget national.

Paragraphe2 : Revue de littérature

Il s'agit de présenter le cadre conceptuel de l'étude et la revue empirique sur la contribution des recettes recouvrées par la DGTCP au budget national.

1. Revue théorique

1.1. Notion du budget

Selon le dictionnaire universel, le budget est l'état prévisionnel et contrôlé des dépenses et recettes, généralement relatif à une année. Ainsi pour un agent économique (à savoir un individu, un ménage, une association, une entreprise, un État...) ou une entité (à savoir un équipement, un service, un établissement, un projet, une mission, une fonction...) le budget est un document récapitulatif des recettes et des dépenses prévisionnelles déterminées et chiffrées pour un exercice comptable à venir (généralement l'année). IL est constitué par l'ensemble des comptes qui décrivent pour une année civile, toutes les ressources et les charges permanentes de l'Etat.

Selon C. Perochon, « les budgets sont des programmes à court terme détaillés, coordonnés et valorisés, qui permettent d'atteindre, grâce à des moyens antérieurement définis, les objectifs issue de la stratégie de l'entreprise »

D'après cette définition, on constate que le budget est la traduction en chiffres (quantités, valeurs) des objectifs (ventes à atteindre, niveau de production à réaliser....) et des moyens à mettre en œuvre pour la réalisation des objectifs arrêtés (promotion des ventes, heures supplémentaires....). L'élaboration des budgets implique le recours à des techniques quantitatives de gestion tels que (la statistique, la programmation linéaire, les mathématiques financières....

Le Budget Général de l'Etat, est avec les budgets annexes et les comptes spéciaux de trésor, l'une des trois composantes de la finance de l'Etat. Il ne regroupe donc qu'une partie des recettes et des dépenses de l'Etat, mais singularise par la grande homogénéité de la nature, renforcé par le fait que le Budget Général de l'Etat obéit à une présentation comptable parfaitement conforme au droit budgétaire général. En effet, il regroupe toutes les opérations de la loi des finances qui ne bénéficient pas d'un régime juridique dérogatoire au droit commun.

En général la notion du budget comporte trois éléments importants :

- ✓ Le budget est un acte législatif ;

Il est voté par le parlement qui doit donner chaque année au gouvernement l'autorisation de percevoir l'impôt ce qui lui permet de contrôler l'usage des deniers publics.

- ✓ Le budget comprend une prévision des dépenses et des recettes publiques de l'année ;

C'est un acte de prévision des dépenses et des recettes pour l'année civile à venir. Il doit être adopté par une assemblée délibérante, représentative des citoyens et démocratiquement élue, (c'est le parlement pour l'Etat), c'est le conseil de la collectivité pour les collectivités territoriales.

- ✓ Le budget donne une autorisation de percevoir les recettes et d'exécuter les dépenses prévues

En adoptant le budget, l'assemblée délibérante, autorise la réalisation des opérations qui y figurent. Autrement dit, elle autorise, l'exécution des dépenses et le recouvrement des recettes par l'exécutif de l'institution. C'est à dire pour l'Etat, par le gouvernement, par les ministres. Autrement dit, le budget exprime le partage des compétences entre l'organe délibérant et l'organe exécutif. Cette autorisation doit être préalable. Elle doit en principe précéder les opérations d'exécution. Cette règle constitue une nécessité juridique. On dit que le budget est un acte-condition. La sanction de cette règle consiste que si le budget n'est pas voté (adopté) en temps voulu, dans l'impossibilité » pour l'exécutif d'assurer l'engagement des dépenses pour le recouvrement des recettes.

1.2. Notion de recouvrement

Le recouvrement consiste à faire passer du patrimoine du contribuable à la caisse de l'Etat le montant déterminé à la liquidation de l'impôt. Pour les recettes non fiscales, il s'agit de recouvrer la contribution des redevable au budget national. Autrement, il est l'action permettant à un créancier de rentrer en possession des créances que tiers personne lui doit.

Selon le lexique de gestion de Martinet A.C. et Al (2003), le recouvrement d'une créance se définit comme l'apurement d'une dette envisagée du point de vue du créancier.

Pour Paul M. (1983), le recouvrement est l'ensemble des opérations exécutées à la diligence d'un comptable public en vue de percevoir des débiteurs des organisations

publiques les sommes qui leur sont dues. Il peut exiger l'engagement des poursuites par les comptables pour faire entrer les recettes dans les caisses publiques.

De façon générale, le recouvrement est la perception des sommes dues.

1.3. Notion de recette publique

Selon le dictionnaire universel la recette est ce qui est perçue en argent, en effet de commerce. Autrement dit, les recettes sont tout encaissement non remboursable et sans contrepartie des contributions ainsi que les encaissements avec contrepartie comme les droits et redevances. Les recettes publiques ou ressources budgétaires permettent à l'Etat de retrouver les moyens de sa politique afin d'intervenir dans la vie économique et sociale politique du pays pour remplir ses missions. Les ressources du budget de l'Etat sont constituées normalement et en grande partie des ressources provenant de la fiscalité ou des recettes courantes ainsi que des recettes exceptionnelles. Les recettes courantes de l'Etat comprennent les recettes provenant des impôts, droits, taxes et redevances dus au Trésor Public qui peuvent être suivant le cas soit des recettes fiscales, soit des recettes non fiscales ou soit des recettes parafiscales. On distingue plusieurs types de recettes :

1.3.1 Les recettes fiscales

Les recettes fiscales sont les recettes sur lesquelles on applique des taxes et impôts dont la perception est prévue par un texte législatif. L'impôt joue un rôle important sur le plan non seulement économique mais aussi social et permet outre le financement du budget de l'Etat comme n'importe quelles autres recettes publiques, la répartition de charges de l'Etat selon les capacités contributives de chaque redevable dès lors qu'il est personnalisé, la redistribution des revenus étant donné que l'Etat frappe suffisamment ceux qui possèdent énormément des ressources pour donner aux autres par le paiement de salaires, l'octroi d'avantages fiscaux, les dépenses de transfert et intervention, etc. En somme les recettes des impôts comprennent les impôts directs et les impôts indirects [fiscalité directe et fiscalité indirecte]. Les impôts directs sont des impôts supportés et versés au percepteur ou au fisc par le même agent économique ou contribuable (ménage ou entreprise). Par contre, les impôts indirects sont supportés par certains agents économiques et versés au fisc par d'autres.

Autrement dit, les impôts indirects peuvent être répercutés dans les prix des produits étant donné que ce sont les consommateurs finals qui les supportent.

1.3.2 Les recettes non fiscales

En plus des recettes fiscales, l'État dispose de ressources non fiscales. Elles occupent une place secondaire dans le budget de l'Etat. Il s'agit principalement :

- Des dividendes et recettes assimilées (dividendes versés par des entreprises dont l'État est actionnaire, contribution de la Caisse des dépôts et consignations représentative de l'impôt sur les sociétés) ;
- Des produits du domaine de l'État (redevances et loyers pour l'utilisation du domaine public ou privé de l'État, cessions d'éléments du patrimoine immobilier de l'État notamment) ;
- Des produits de la vente de biens et services (frais d'assiette et de recouvrement des impôts et taxes perçus au profit de l'Union européenne et de personnes morales autres que l'État) ;
- Des remboursements et intérêts des prêts, avances et autres immobilisations financières (intérêts des prêts à des banques et à des États étrangers, intérêts des autres prêts et avances consentis par l'État) ;
- Des produits des amendes, sanctions, pénalités et frais de poursuites (produit des amendes de la circulation et du stationnement routiers, produit des amendes prononcées par les autorités de la concurrence notamment) ;
- Des recettes diverses telles que les reversements d'entreprises gérant des procédures pour le compte de l'État, le prélèvement sur les fonds d'épargne gérés par la Caisse des dépôts et consignations, les produits issus de la rémunération de la garantie de l'État, etc.

Les ressources non fiscales de l'État peuvent fluctuer dans des proportions importantes. D'un côté, les dividendes versés par les entreprises publiques dépendent de la

conjoncture. De l'autre, l'État est souvent tenté d'accroître les prélèvements sur divers organismes publics pour "boucler" son budget.

Les Recettes Non Fiscales, selon le petit LAROUSSE grand format(2003), peuvent être définies comme des recouvrements effectués par des comptables publics et assimilés (services intermédiaires des recettes), qui ne sont pas du domaine de la fiscalité. Ainsi les RNF sont des recettes qui ne rentrent pas dans le champ d'application de l'impôt, qui ont une contrepartie et dont la perception est prévue par un texte législatif.

Aux termes des dispositions du décret 99-514 du 02 Novembre 1999 portant attribution, organisation et fonctionnement du Ministère de l' Economie et des Finances (MEF), le recouvrement des recettes au Budget Général de l'Etat est assuré par le ministère des finances a travers trois directions techniques que sont :

- ✓ La Direction Générale de la Douane et des Droits Indirects (DGDDI).
- ✓ La Direction Générale des Impôts et des domaines (DGID).
- ✓ La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité publique (DGTCP).

2. Revue empirique

Le problème de recouvrement des recettes pour le financement du budget en Afrique n'est pas nouveau. C'est ce qui explique les nombreux travaux réalisés sur ce problème depuis des décennies jusqu'à nos jours.

« L'histoire montre qu'un Etat ne peut jouir d'une pleine et ne peut exercer une pleine souveraineté que lorsqu'il a réussi à centraliser entre ses mains la totalité des services financiers, à encaisser tous les revenus auxquels il a droit, pour lui-même toutes les dépenses dont il a la charge, sur toute l'étendue du territoire » M. Duverger

(1978)

En France, depuis 1974, le budget de l'État est chaque année déficitaire. Ces dernières années, le déficit s'établissait dans une fourchette de 35 à 60 milliards d'euros. Selon les accords européens, le déficit public doit rester sous le seuil de 3 % du PIB. Le déficit public français a été réduit en 2006 pour la 3^e année consécutive et est redevenu, pour la

première fois depuis 2001, inférieur à 3 % du PIB. A fin 2006, il était de 2,5 %. Depuis 2007, et face à la situation de crise financière mondiale et de nouvelles baisses d'impôts décidées par le nouveau pouvoir de Nicolas Sarkozy, le déficit budgétaire s'est nettement dégradé pour atteindre le niveau record de 150 milliards d'euros, soit 7 % du PIB. Cette évolution a incité les agences de notation internationales à intervenir dans le débat politique, en abaissant, pour deux d'entre elles, la notation de la France de AAA à AA-. En 2010, le gouvernement Fillon augmente les impôts et réduit les dépenses, permettant au pays de revenir sous la barre des 120 milliards de déficits en 2011 et 90 milliards en 2012. La France ayant promis à la Commission Européenne de revenir sous la barre des 3 % en 2014, le gouvernement socialiste de J. M. Ayrault a fixé le cap des 3,7 % de déficit pour l'année 2013, cap revu à 4,1 % en septembre 2013 pour s'établir finalement à 4,3 %.(Wikipédia, l'encyclopédie libre)

L'étude portant « projet de loi de finances pour évolution des voies et moyens tome1 » par la république française, en 2014, montre que pour les recettes fiscales, il s'agit d'une estimation de l'évolution liée à la dynamique naturelle de l'assiette de l'impôt, c'est-à-dire sa progression économique. Dans le cas des recettes dont l'assiette est fortement corrélée à l'activité économique, cette évolution tient principalement aux hypothèses macroéconomiques associées à la loi de finances. Pour les autres recettes en particulier les recettes non fiscales, l'évolution est fonction soit d'hypothèses spécifiques, soit de conventions entre l'Etat et les organismes dont il assure la tutelle.

Au Bénin, le Conseil des Ministres du 16 Mars 2011 a réalisé une étude portant « stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté (2011-2015) ». Dans son étude, ce Conseil de Ministre a montré que les réformes engagées par le Gouvernement au niveau de l'administration des impôts ont permis une amélioration des recettes intérieures. Les recettes des impôts sont ainsi passées de 196,6 milliards FCFA en 2007 à 233,3 milliards FCFA en 2008, soit une hausse de 18,7%. En 2009, ces recettes sont restées en augmentation de 3,4% par rapport à 2008. La performance enregistrée au niveau des impôts, sur la période 2007-2009, est le résultat des mesures mises en œuvre par le Gouvernement, notamment : l'actualisation de la simplification du Code Général des Impôt (CGI) ; la vulgarisation de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) et la poursuite de l'information des différents services et la multiplication des guichets de recouvrement. Malgré ces réformes la croissance des recettes douanières a ralenti en 2009. Les recettes douanières sont passées de 250,1 milliards FCFA en 2007 à 278,9 milliards FCFA en 2008, soit une hausse de 11,5%. En 2009, la mobilisation

des recettes douanières a connu un ralentissement, en liaison avec le repli du commerce international et la baisse des réexportations vers le Nigeria. Les recettes douanières sont estimées à 259,9 milliards FCFA, soit une baisse de 7,0% par rapport à 2008. De même que les recettes des impôts, les recettes non fiscales ont aussi connu un accroissement grâce à une mobilisation au relèvement, par le gouvernement, des droits de licence de téléphonie mobile au cours de la période 2007-2009. Les recettes non fiscales sont passées en moyenne de 41,7 milliards FCFA au cours de la période 2003-2005 à 81,9 milliards FCFA sur la période 2007-2009. Ce doublement des recettes non fiscales est principalement dû au paiement, par tous les opérateurs GSM, de la première tranche de 50% au cours de l'année 2007, à la suite du relèvement, par le Gouvernement, des droits de licence GSM qui ont passés de 05 à 30 milliards de FCFA.

Pour R. Culpeper et Al(2010), dans la plupart des pays africains les lois fiscales sont complexes et les règles fiscales incompréhensibles, même pour les contribuables les mieux instruits. Dans de nombreux codes fiscaux, il existe une quantité d'exonérations et de dérogations qui représentent un cout d'opportunité et un manque à gagner considérables. Ces exemptions compliquent les systèmes fiscaux et ouvrent la porte à l'emprise politique. Celles-ci sont trop souvent considérées comme peu coûteuses parce que les coûts d'opportunité ne sont pas pris en compte et qu'elles sont accordées de façon ad hoc. Une fois en place, ces dérogations ont un effet cliquet et sont difficiles à supprimer. Bien qu'il y ait peu de preuves que les dérogations fiscales aient un effet sur les décisions d'investissement, le nombre de pays d'Afrique subsaharienne offrant des exonérations fiscales temporaires, des taux d'imposition réduits pour les sociétés, et des "zones franches" a augmenté considérablement entre 1980 et 2005.

Selon Aniket Bhushan et Al(2010), la crise économique et financière mondiale de 2008-09 a amené les dirigeants africains dans l'ensemble du continent à revoir leurs stratégies économiques et leur vulnérabilité aux chocs extérieurs. La crise a érodé les budgets d'aide des bailleurs de fonds, les rapatriements de fonds des travailleurs émigrés, et les recettes d'exportation en raison de la récession en Europe et en Amérique du Nord. Il est d'ores et déjà évident que les donateurs de l'OCDE risquent de manquer aux engagements pris lors du sommet du G-8 de Gleneagles en 2005. Seulement 11 milliards de dollars sur les 25 milliards de dollars d'aide supplémentaire promis pour l'Afrique d'ici 2010 se concrétiseront.

Par ailleurs, les économistes libéraux classiques, montre que dans tout Etat, l'équilibre des dépenses et des recettes est indispensable car il constitue une garantie pour la neutralité de l'Etat par rapport au marché économique. L'équilibre entendu dans ce sens est un équilibre strict. Il ne peut y avoir ni déficit, ni excédent. Pas de déficit : les déficits sont interdits car leur financement oblige soit de recourir à l'emprunt et par conséquent d'alourdir les dépenses des futurs budgets avec les intérêts à payer notamment, soit à recourir à une augmentation des impôts, et l'on diminue alors le pouvoir d'achat ou la capacité d'investissement des contribuables. Pas d'excédent : S'il y a excédent, cela signifie que l'on a prélevé plus d'impôts que nécessaire. D'autre part, présenter le budget en excédent c'est prendre le risque d'engager des dépenses qu'il faudra reconduire (que l'on risque de ne pas pouvoir supprimer dans l'avenir). Par contre pour Keynes, l'équilibre qu'il faut réaliser c'est avant tout l'équilibre général de l'économie. Pour les keynésiens, le budget peut parfaitement être déficitaire ou excédentaire ou strictement équilibré. L'essentiel c'est qu'il permette de réaliser l'équilibre entre la consommation et la production, autrement dit le solde budgétaire est considéré comme un instrument, comme un moyen d'intervention pour relancer l'économie, par une augmentation des dépenses publiques.

La crise économique mondiale a révélé le risque que fait peser sur les économies africaines une dépendance excessive envers les sources de revenu externes. Premièrement, nombre d'entre elles, qui s'appuient sur l'exportation de matières premières, demeurent vulnérables aux perturbations dans le reste du monde, comme la fluctuation des cours mondiaux en 2008 et 2009, par exemple. Deuxièmement, si la situation du continent s'est améliorée à la faveur de l'annulation d'une grande partie de la dette et de l'essor économique qui a précédé la crise, le risque de surendettement ne peut être exclu. Avec la chute attendue des recettes des exportations et le retour à des déficits insoutenables du budget et de la balance courante, les réserves nationales ne seront peut-être pas en mesure de protéger les économies africaines de la l'absence de financement extérieur. Troisièmement, la plupart d'entre elles, notamment les exportateurs de produits non pétroliers ont tendance à accumuler des déficits extérieurs chroniques de la balance courante et de la balance commerciale. La moindre inflexion des flux de capitaux peut entraîner une contraction du marché intérieur, à moins qu'elle ne s'accompagne d'une nette amélioration des échanges. Quatrièmement, après la crise mondiale, l'évolution des IDE à destination de l'Afrique et du reste du monde en développement est incertaine à moyen terme. Cinquièmement, les envois de fonds des travailleurs émigrés africains en Amérique du Nord et en Europe sont devenus un complément

important du revenu de base, mais ont augmenté moins vite au cours des dernières années, et le rythme de progression va ralentir davantage. Enfin, comme la partie 1 l'a souligné, l'Afrique ne recevra que la moitié de l'augmentation de l'Aide publique au développement (APD) décidée lors du sommet du G8 de Gleneagles en 2005. Si la plupart des donateurs prévoient de continuer à accroître leur effort, certains n'ont pas tenu leurs engagements et risquent de prendre davantage de retard, compte tenu de la stagnation, voire du recul, des budgets d'APD. La prise de conscience de cette vulnérabilité a donné une nouvelle impulsion au débat relatif à la mobilisation des ressources intérieures en Afrique, et tout particulièrement à l'imposition. Les difficultés économiques mondiales ont aussi relancé les discussions relatives à la taxation internationale, auxquelles l'Afrique prend une part croissante. Confrontés à des déficits budgétaires, les pouvoirs publics cherchent à maximiser les recettes en musclant les campagnes de lutte contre l'évasion et la fraude fiscales. La mise en application de critères internationaux de lutte contre les paradis fiscaux est une priorité du G20. Les pays membres de l'OCDE lancent des initiatives de dialogue avec le reste du monde pour élargir le consensus en faveur d'une coopération multilatérale plus importante et plus contraignante. Les donateurs renforcent leur soutien financier et technique auprès des administrations fiscales des pays en développement. Ce contexte offre aux nations africaines la possibilité d'augmenter les recettes fiscales pour financer le développement (Foster et Al, 2010).

L'impôt n'est pas une fin en soi. Les économistes du développement ont depuis longtemps identifié qu'il joue un rôle majeur dans la consolidation d'un État performant (Kaldor, 1980). Un système de finances publiques sain est indispensable pour générer une croissance rapide, équitable et durable : les recettes publiques doivent permettre de financer la sécurité, l'éducation, la santé et l'investissement public, tout en évitant le financement par création monétaire. L'impôt est l'un des rares instruments de mesure du pouvoir et de la légitimité de l'État. Dans les économies d'après-guerre, par exemple, la reconstitution de l'assiette fiscale est essentielle à la restauration d'un État viable. Les recettes fiscales sont aussi indispensables au financement de l'armée, qui permet à un État de sécuriser ses frontières. Les États ne s'appuient pas seulement sur les recettes fiscales pour leur fonctionnement, mais aussi pour toutes les négociations entre les forces vives d'un pays. Elles constituent une partie intégrante du contrat social entre un État et ses citoyens : les contribuables veulent s'assurer que tout le monde paie l'impôt en fonction de sa richesse et que l'argent versé est utilisé à bon escient et non détourné par des dirigeants corrompus. Ils sont plus susceptibles de respecter leurs obligations fiscales et d'accepter de nouvelles formes

d'imposition s'ils considèrent la contribution comme légitime. C'est ce qu'on appelle la « légitimité fiscale ». Cependant, dans de nombreux pays en développement, l'insuffisance des recettes empêche souvent les gouvernements d'assurer des services publics de qualité. Cela génère un cercle vicieux de mécontentement des citoyens et des entreprises qui favorise l'évasion ou la fraude. Ce phénomène est essentiellement la conséquence d'administrations fiscales indigentes, mais aussi de la corruption et de la résistance des élites dirigeantes, qui négocient des baisses d'impôt sur mesure pour elles-mêmes et parfois pour des multinationales. Cette faiblesse peut donc être entretenue, puisqu'il est plus facile de maintenir de bonnes relations avec les donateurs et les grands groupes qui exploitent les ressources naturelles que de rendre des comptes aux contribuables. À l'inverse, une taxation plus énergique et une légitimité fiscale accrue impliquent d'entamer un dialogue et une négociation plus constructifs avec les citoyens et les sociétés sur l'utilisation des recettes perçues, et avec le législateur et la société civile qui supervisent la législation fiscale et les dépenses publiques. Pour cela, il faut également élargir l'assiette fiscale en encourageant l'accumulation de capital et la croissance des entreprises en dehors de la sphère d'influence immédiate de l'État. La mobilisation des ressources publiques est donc au cœur même du défi que représente le développement de l'Afrique. A court terme, la mobilisation des ressources publiques ne peut se substituer à l'aide publique au développement. L'Afrique dépend des ressources extérieures parce que l'épargne intérieure ne répond pas aux besoins actuels en matière d'investissement. Comme cet écart n'est pas près de se combler, la plupart des pays du continent devront continuer de s'appuyer sur ces financements dans un avenir proche. Pourtant, l'indépendance accrue vis-à-vis de l'APD est inscrite au cœur du processus de développement, mais la mobilisation des ressources publiques, même renforcée, ne peut supplanter l'aide : les deux doivent aller de pair. Le défi de l'Afrique et de ses partenaires est de mettre fin au cercle vicieux de la dépendance envers l'aide, qui pousse les gouvernements à rendre compte de leur politique avant tout aux bailleurs de fonds, plutôt qu'aux citoyens. Au lieu de cela, il faut créer un cercle vertueux dans lequel l'aide vient soutenir la mobilisation des ressources publiques pour que la seconde vienne, in fine, supplanter la première. L'aide demeure vitale pour de nombreux pays : elle représente parfois une part si importante des recettes publiques que si elle était amenée à disparaître, certains États feraient tout simplement faillite (Di John, 2009).

L'analyse du projet de budget général de l'Etat béninois gestion 2011 faite par A.B. TCHADE que les prévisions de recettes du budget doivent suivre des règles et méthodes afin

d'assurer leur fiabilité. Mais, dans la réalité, on constate depuis quelques années que le gouvernement a des difficultés à atteindre les prévisions de recette. Cette faiblesse de recouvrement est due à :

- une mauvaise prévision des recettes et un non prise en compte des réalités économiques du pays et de son environnement. A côté de cette insuffisance, on pourrait également ajouter

- la non-maitrise de certaines catégories de recettes surtout les recettes non- fiscales dont la gestion est très floue de nos jours et le niveau de budgétisation très faible. On pourrait également être tenté de l'imputer aux difficultés liées au recouvrement des recettes,

- au niveau exagérément critique des exonérations accordées aux entreprises et à la moindre occasion. Dans plusieurs pays, cette pratique n'existe plus. Enfin, la mobilisation des ressources extérieures pose depuis plusieurs années des difficultés pour multiples raisons qu'il faudra résoudre dont notamment la mobilité des cadres, la non- maîtrise des procédures des bailleurs de fonds, le retard ou la lenteur de l'administration béninoise dans le traitement des dossiers, la conjoncture économique régionale et internationale, la fluctuation des cours des produits d'exportation, l'insuffisance d'énergie électrique pour assurer la production des entreprises locales, l'inexistence au Bénin d'un climat propice aux affaires. Toutes ces choses influenceront négativement les réalisations des prévisions budgétaires pour l'année 2011 voire les années à venir. Par ailleurs, il sera particulièrement difficile au gouvernement d'avoir à nouveau recours aux bons du trésor en raison de la mauvaise gestion de cette pratique en 2010. Il est évident aujourd'hui que l'activité économique est au ralentie au Bénin. Les dispositions dans le projet de loi de finances gestion 2011, ne prévoient aucun mécanisme pour dynamiser l'activité des entreprises.

L'étude réalisée par Richard(2011) sur l'analyse du budget général de l'Etat gestion 2012 : Réorienter les reformes pour accroitre les recettes de plus de 150 milliards, stipule que le budget national est en grande partie fiscal, à la charge des entreprises formellement installées. Paradoxalement plusieurs rapports des Partenaires Techniques et Financiers(PTF) et de l'Administration publique en l'occurrence celui sur la fiscalité de développement, ont souligné l'exorbitance des charges fiscales et proposé des mesures d'urgence pour les corriger afin d'éviter que les entreprises ne rechutent dans l'informel. Aussi, ces rapports ont-ils précisé que le secteur informel qui occupe plus de 90% de la richesse nationale n'apporte pratiquement rien au budget national. Le présent BGE tel que proposé, n'affiche aucun espoir à l'amélioration future de la situation des PME en 2012. Déjà en 2011, les effets immédiats de

la réforme portuaire (nommée PVI) sont très loin de combler les attentes en matière de recettes, mettant l'Etat dans des difficultés de trésorerie sans précédentes. Les conséquences sur les investissements sont énormes et conduisent à la fermeture précoce du SIGFIP arrêtant du coup les actions indispensables et nécessaires à la relance de l'économie en cours. Cette étude montre les difficultés rencontrées dans le recouvrement des recettes budgétaires.

Face à ce constat, F. D. Avocè et Al(2010) estime que la DGTCP doit doter le service de la recette d'une division de recouvrement des recettes non fiscales digne de ce nom. Pour cela, elle doit procéder au recrutement de personnel composé d'agent de recouvrement assermenté devant bénéficier dans leur mission de crédits de fonctionnement, de moyen matériels de transport et des primes d' incitation et de rendement. Ces agents, dans leur mission, doivent bénéficier de la protection agent de sécurité pour accomplir dans la quiétude la tâche qui leur est assignée dans le recouvrement des recettes non fiscales. Le fonctionnement de cette division exige l'élaboration d'un cahier de charges d'activités mensuelles et exécuter. Aussi il faut une bonne répartition des tâches.

Le rapport d'exécution au 30 Septembre du Budget Général de l'Etat béninois, gestion 2013, par la DGB révèle qu'à la fin de septembre, les régies financières ont atteint les objectifs budgétaires à elles assignés pour le compte des 09 premiers mois. Le point cumulé de leurs réalisations de recettes laisse ce pendant une perte de performance à 0,7 point par rapport à 2012. Mais il convient de souligner que prises individuellement, seule la DGID n'a pas atteint le taux de référence de 75% de réalisation attendue au 30 Septembre 2013.

En somme, il a été constaté que la majeure partie des sommets, réunions, et ouvrages se sont penchés sur les difficultés liées à la mobilisation de ressources financières pour la réalisation du budget national. Cependant ils n'exposent pas clairement l'apport des différentes régies financières dans le financement du budget ni les variables sur lesquelles il faut agir pour garantir un meilleur financement du budget national. C'est sans doute ce à quoi les parties qui vont suivre seront consacrées.

SECTION2 : Méthodologie de l'étude

Cette partie de notre étude va nous permettre de présenter notre lieu de stage et d'exposer les démarches afférentes à notre travail.

Paragrahe1 : Présentation du lieu de stage

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire, nous avons effectué un stage académique de trois mois à la Direction Général du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) précisément dans les structures : Service de la Trésorerie (S.T), Service de la Dépense (S.D) et Service de la Comptabilité (S.C).

1. Historique et missions de la DGTCP

1.1 Historique

Le Trésor Public Béninois (TPB) a été créé par la loi n°61- 35 du 14 Août 1961 portant création du Trésor National du Dahomey (TND).

Il est devenu, Direction du Trésor et de la Comptabilité Publique (DTCP) par décret n°69-4/PR/MFE du 17 février 1969 portant organisation des services du Trésor de la République ayant à sa tête un Directeur appelé Trésorier Payeur Général (TPG), comptable supérieur unique de l'Etat.

Aujourd'hui, la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP), le Trésor Public Béninois a connu d'importants changements au niveau de ses attributions. Nous avons :

- le recouvrement des recettes douanières qui a été transféré à la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI) ;
- le recouvrement des impôts et taxes qui a été aussi transféré à la Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID) ;
- du traitement manuel des dossiers à l'origine, on est passé à l'informatisation progressive des services du Trésor. Les systèmes utilisés pour les traitements sont : ASTER, SIGFIP, MATKOSS, SDL7 devenu SONKOUE, FLEURETTE ++

Il faut enfin noter que les différentes réformes que le Trésor Public Béninois a connues n'ont pas pour autant modifié sa fonction première en ce qui concerne la centralisation des opérations financières de l'Etat.

1.2 Missions

Conformément aux dispositions de l'article 1 de l'arrêté n°1188/MF/DC/SGM/DA portant attribution, organisation et fonctionnement de la DGTCP du 14 décembre 1998, la DGTCP a deux (02) missions essentielles. Il s'agit de la mission « Trésor » et de la mission « Comptabilité Publique ».

Au titre de la mission « Trésor », la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique est chargée :

- de gérer la trésorerie de l'Etat ;
- d'étudier et de suivre les problèmes liés à la trésorerie de l'Etat et de procéder aux arbitrages nécessaires ;
- de proposer et de mettre en œuvre la politique financière de l'Etat;
- de réaliser l'équilibre des ressources et des charges publiques dans l'espace et dans le temps ;
- d'émettre et de négocier les effets publics ;
- de gérer le portefeuille de titres de l'Etat ;
- d'exécuter, en collaboration avec l'Institut d'émission, la politique monétaire de l'Etat.

Au titre de la mission « Comptabilité Publique », la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique est chargée :

- d'animer ses services extérieurs dont la fonction essentielle est l'exécution des opérations budgétaires de l'Etat et des Collectivités Publiques ;
- d'initier ou d'étudier tous les dossiers relatifs à la réglementation, à l'organisation et au fonctionnement de tous les Services Comptables de l'Etat ou des autres Collectivités Publiques ;
- de centraliser les comptes de tous les comptables publics ;
- d'élaborer le compte général de l'Administration Centrale ;
- d'assurer la reddition du compte de gestion de l'Etat ;
- de mettre en état d'examen les comptes de gestion des comptables du Trésor et d'en assurer la transmission à la Chambre des comptes de la Cour Suprême.

2. Organisation et Fonctionnement de la DGTCP

2.1. Organisation de la DGTCP

Conformément aux dispositions de l'article 68 du décret n°2008- 111 du 12 Mars 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), la DGTCP comprend les services centraux, les directions techniques et les services extérieurs.

2.1.1 Services organisationnels

Il s'agit des services centraux et des directions techniques :

- Services centraux

Ce sont :

- l'Inspection Générale des Services (IGS) ayant pour mission d'exercer un contrôle général sur l'exacte application des règles de la comptabilité publique et des dispositions des lois et règlements en vigueur relatifs aux opérations financières de l'Etat et celles des autres organismes publics.

- le Centre de Formation Professionnelle du Trésor (CFPT) en liaison avec la Direction de la Gestion des Ressources, est chargé d'assurer la formation professionnelle, le perfectionnement et le recyclage des agents de la DGTCP.

- Directions Techniques.

Elles sont divisées en bureaux ou en services. Les bureaux et les services à leur tour sont subdivisés respectivement en divisions et en sections. Il s'agit de:

- la Direction des Affaires Monétaires et Financières (DAMF);

La DAMF assure :

- * la gestion de la trésorerie de l'Etat ;
- * l'analyse et les synthèses financières de la Direction Générale des Affaires Economiques (aujourd'hui Direction Générale de l'Economie) ;
- * la recherche de financements publics ;
- * l'émission et la négociation des effets publics ;
- * la prise et la gestion des participations ;

- * le suivi des problèmes liés à la balance des paiements ;
- * la détermination et le suivi de la politique des changes ;
- * le suivi des entreprises des secteurs publics et parapublics ;
- * les relations avec les banques ;
- * le suivi de l'amortissement de la dette publique ;
- * l'étude des agrégats macro-économiques, en liaison avec la Direction de la Prévision.

Pour assurer ces différentes missions, la DAMF est subdivisée en quatre (04) bureaux à savoir :

- * le Bureau de la Trésorerie et des Affaires Budgétaires (BTAB) ;
- * le Bureau de la Dette et du Financement (BDF) ;
- * le Bureau de la Monnaie et du Crédit (BMC) ;
- * le Bureau des Relations Financières Internationales (BRFI).
- la Direction des Etudes et de la Réglementation Comptable

(DERC) est chargée d'étudier toutes les questions relatives à l'organisation ; au fonctionnement des services, à la modernisation de leur méthode de travail. Elle élabore, diffuse et contrôle la mise en œuvre des textes se rapportant à la comptabilité publique et procède à l'analyse financière et comptable des documents économiques et financiers. Elle comporte trois (03) Bureaux à savoir:

- * le Bureau de l'Organisation et de la Réglementation en matière de Dépenses et de Recettes (BORDR) ;
- * le Bureau de la Réglementation et de l'Organisation Comptable (BROC) ;
- * le Bureau de la Modernisation des Méthodes de Travail (BMMT).

- la Direction de la Centralisation des Comptes de l'Etat (DCCE) chargée de centraliser les comptes de tous les comptables publics et d'élaborer le compte général de l'Administration centrale qu'elle transmet à la Chambre des Comptes de la Cour Suprême (CCCS). Elle procède également à l'analyse comptable des résultats, à la confection des agrégats des finances publiques et à la mise en état d'examen des comptes de gestion de l'Etat et des collectivités territoriales. Elle compte deux (02) bureaux à savoir :

- * le Bureau de la Centralisation Comptable (BCC) ;
- * le Bureau de la Mise en Etat d'Examen des Comptes (BMEEC).

- La Direction de la Gestion des Ressources (DGR) est en liaison avec la Direction de l'Administration du Ministère (DAM) Chargée des finances, s'occupe de toutes les

questions relatives à la gestion des ressources humaines et des moyens matériels, à l'organisation et à la conservation des archives. Elle prépare et exécute le budget de la DGTCP. Elle compte trois (03) bureaux à savoir :

- * le Bureau du Personnel (BP) ;
- * le Bureau du Matériel et des Archives (BMA) ;
- * le Bureau des Moyens Financiers (BMF).

2.1.2 Services extérieurs :

Encore appelés Services Opérationnels, ils sont constitués par l'ensemble des unités comptables opérationnelles du Trésor réparties en trois (03) réseaux :

- la Recette Générale des Finances (RGF) ;

Conformément aux dispositions de l'article 70 du décret n°2008- 111 du 12 Mars 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances, la RGF est devenue une Direction Technique (DT) de la DGTCP. Elle est animée par le Receveur Général des Finances, comptable principal de l'Etat. Elle est chargée des opérations budgétaires de l'Etat, d'opérations non budgétaires et de trésorerie, de la reddition du compte de gestion de l'Etat, de la mise en état d'examen des comptes de gestion des collectivités locales et de leur transmission à la DCCE. La RGF comprend sept (07) services à savoir :

- le Service de la Recette (SR) ;
- le Service de la Dépense (SD) ;
- le Service de la Trésorerie (ST);
- le Service de la Comptabilité Publique (SCP) ;
- le Service de la Solde (SS) ;
- le Service des Collectivités Locales (SCL) ;
- le Service Epargne (SE)

- les Recettes des Finances (RF) ;

Ce sont des unités comptables à l'échelon départemental. Le Receveur des Finances est un comptable secondaire de l'Etat réalisant pour le compte du comptable principal, des opérations comptables de l'Etat constatées dans les Recettes Perceptions de son

arrondissement financier. Il centralise les fonds provenant de l'ensemble des autres réseaux comptables.

- les Recettes Perceptions (RP) : ce sont les unités comptables de base.

Le supérieur hiérarchique direct du Receveur Percepteur est le Receveur des Finances situé dans le même arrondissement financier.

3. Fonctionnement de la DGTCP

Le fonctionnement du Trésor s'apprécie à travers deux (02) types de fonctions qu'il assure : les fonctions traditionnelles et les fonctions modernes.

3.1 Fonctions traditionnelles

Le Trésor Public Béninois était chargé à l'origine du recouvrement des recettes, du paiement des dépenses (rôle caissier) et de la gestion des comptes de l'Etat (rôle de comptable).

- Rôle de caissier de l'Etat

Dans son rôle de caissier de l'Etat, le Trésor Public détient les deniers publics, effectue les opérations d'exécution de la loi de finances ainsi que celles des budgets des collectivités locales dont la réalisation est assurée par les comptables publics aussi bien en recettes qu'en dépenses. Ces opérations concernent les charges permanentes de l'Etat et le Trésor Public s'emploie à cet effet à ajuster l'ensemble des recettes et des dépenses.

- Rôle de comptable de l'Etat

Le Trésor Public est le comptable de l'Etat. A cet effet, il est responsable de la réglementation de la comptabilité publique, de l'exécution comptable des opérations budgétaires, des opérations de trésorerie pour le compte de l'Etat, des collectivités locales et organismes publics.

Il est en outre chargé de la centralisation des comptes de tous les comptables publics, de l'élaboration du compte général de l'Administration Centrale des Finances (ACF) et transmet sa gestion à la Chambre des Comptes de la Cour Suprême(CCCS).

3.2- Fonctions modernes

La mise en œuvre de la fonction bancaire du Trésor s'apprécie sur deux (02) rôles essentiels à savoir : le rôle monétaire et le rôle d'intermédiaire financier.

- Rôle monétaire

Le Trésor Public(TP) suscite l'émission de la monnaie centrale par les titres représentatifs de sa dette publique à court terme acquis par les banques et renforcés par celles-ci sur le marché monétaire.

Dans le cadre de leurs activités, les banques constituent leur porte feuille d'effets publics en consentant un crédit à court ou à moyen terme à l'Etat.

Par ailleurs, les Bons du Trésor en compte courant acquis par les banques sont financés sur les ressources purement monétaires. Lorsque les banques sont astreintes à des normes de croissance de la masse monétaire, leur achat de ces bons est généralement le moyen le plus efficace pour le faire. Dans ce cas, le Trésor Public est à l'origine de l'émission de la monnaie.

Enfin, il faut signaler que la participation du Trésor Public dans le processus de la création monétaire est infirme.

- Rôle d'intermédiaire financier

Le Trésor Public collecte l'épargne et se présente comme un important investisseur sur le marché financier. L'arrêté n°1188/MF/BC/SGM/DA du 14 décembre 1998 portant attributions, organisation et fonctionnement de la DGTCP, dispose en son article 32 que le Bureau de la Monnaie et du Crédit (BMC) de la DAMF est chargé du suivi des banques primaires et des établissements financiers et assure, en rapport avec la BCEAO, le respect de la réglementation bancaire.

La tutelle des activités de banque et des bourses est assurée par le Trésor Public en contrôlant le marché des capitaux et en définissant la politique de crédit. Toutefois, il n'est pas soumis aux mêmes règles que les autres banques primaires.

En définitive, le Trésor Public est la personnification financière de l'Etat. Par conséquent, il est à l'origine des décisions réglementant le secteur bancaire.

Après cette brève présentation de la DGTCP nous allons décrire les observations de stage et faire cas des atouts et faiblesses constatés.

4- Déroulement du stage

A la DGTCP plus précisément dans les services de la trésorerie, de la dépense et de la comptabilité nous avons effectué un stage académique de trois mois qui a débuté 19 Janvier et a pris fin le 17 avril 2015.

5. Travaux effectués

Les travaux que nous avons effectués ne sont pas moins nombreux. De façon générale, nous avons mené de différentes recherches ayant abouti à la réalisation de notre mémoire. En outre nous avons participé à différentes formations notamment l'enregistrement des écritures comptables dans le logiciel ASTER, intégration et vérification des mandats dans le logiciel MATKOSS, pour ne citer que ceux là.

6. Les difficultés rencontrés et suggestions

Lors de notre séjour à la DGTCP, en vue de la rédaction de notre mémoire nous avons rencontré des difficultés dans la collecte des données statistiques afin d'élaborer le dit mémoire. Nous avons également rencontré des difficultés en ce qui concerne l'accès à la bibliothèque de la direction.

Nous souhaiterions que les divisions des études statistiques des différents services puissent mettre à la disposition des stagiaires une base exhaustive permettant à ces derniers de recueillir toutes les informations recherchées afin de rédiger leurs mémoires tout en fournissant un document complet.

Paragraphe2 : Modèle d'analyse

La méthodologie utilisée dans cette étude repose sur deux outils fondamentaux à savoir : la recherche documentaire et traitement des données par analyse suivie.

1- Recherche documentaire

La collecte des données vise à regrouper toute la littérature sur la contribution des recettes recouvrées par la DGTCP au Budget national. A cet effet, les principales sources sont identifiées et visitées :

-La DGTCP pour prendre connaissance des différentes recettes recouvrées ; les Recettes Non Fiscales (RNF).

-La DGB, pour les données relatives au montant du Budget National(BN) annuel.

-La DGAE, pour les données relatives aux Financements Extérieur(FEX), aux Recettes Fiscales(RF).

-La bibliothèque de la DGTCP pour s'inspirer des travaux déjà réalisés dans le cadre du recouvrement des recettes au budget national.

-La médiathèque de la FASEG pour s'inspire également des travaux déjà réalisés dans ce cadre.

2-Traitement des données

Les données utilisées dans ce mémoire sont essentiellement des données secondaires couvrant la période de 1985 à 2014, c'est-à-dire des données existant dans les documents internes.

2-1- Collecte des données

Cette présente étude est le résultat d'une recherche documentaire. Elle nous a permis surtout de recueillir des données statistiques des plans de campagnes, des rapports annuels des campagnes élaborés par Direction Générale du Budget de l'Etat(DGBE) du Ministère de L'Economie et des Finances(MEF) chaque année. Mais l'essentiel de la collecte s'est fait sur la base des plans des documents disponibles à la DGTCP et à la DGAE.

2-2- Technique d'analyse

Conformément à l'approche de LOLF, les administrations financières sont des administrations qui appartiennent au ministère des finances. Ces administrations sont chargées de recouvrer des recettes pour la réalisation du budget national. Il est présenté dans l'analyse qui suit un modèle permettant d'identifier les déterminants du budget national au Bénin. Le seul modèle qui nous permettra de faire notre analyse est le modèle de l'exécution du budget national. En s'inscrivant dans une logique temporelle et en utilisant les recettes non fiscales comme étant un indicateur significatif de l'exécution du budget national, ce modèle permet de couvrir les dimensions du budget national. Il s'agit ici de la technique d'analyse quantitative. Nous nous servirons des variables telles que : les recettes non fiscales, les recettes fiscales, le financement extérieur pour expliquer l'exécution du budget national au Bénin. En effet nous allons faire des analyses sur la base des modèles économétriques et des techniques statistiques, modèles et techniques qui nous permettront de nous prononcer sur la contribution des recettes recouvrées par la DGTCP au budget national du Bénin.

2-3 Forme du modèle

Selon la définition donnée par E. MALINVAUD, « un modèle consiste en la représentation formelle d'idées ou de connaissance relative à un phénomène... Son but est d'explorer les conséquences logiques des hypothèses retenues, de les compléter avec les résultats de l'expérience pour ainsi arriver à mieux connaître la réalité et à agir plus efficacement sur elle ». Notre modèle se résume en une série de variables qui sont liés par des relations. On distingue dans ce modèle deux types de variables : une variable expliquée ou dépendante et les variables explicatives ou indépendantes.

Modèle

-Variable expliquée : Montant du budget national du Bénin

-variables explicatives

Ce sont :

- ✓ Les recettes non fiscales(RNF)
- ✓ Les recettes fiscales(RF)
- ✓ Le financement extérieur(FEX)

Toutes ces variables apportent une contribution dans la réalisation du budget national et dont leur présence peut influencer le modèle. Ce qui justifie leur choix pour expliquer le budget national.

Tableau0 : Information des données brutes et notation des variables

Variabes	Unité des données brutes	Sources
Le montant du budget national	Milliards de FCFA	DGBE
Les recettes non fiscales	Milliards de FCFA	DGTCP
Les recettes fiscales	Milliards de FCFA	DGAE
Le financement extérieur	Milliards de FCFA	DGAE

Sources : DGBE, DGTCP et DGAE

Pour spécifier les équations relatives aux déterminants du budget national au Bénin, nous allons utiliser des modèles d'estimations dont surtout, la Méthode des Moindres Carrés Ordinaires(MCO). En effet le modèle de base à pour cadre référence la fonction de croissance de type Cobb-Douglas utilisée par GUEU(2008), inspiré des travaux de Barro(1990) et de Ténou(1999). Ce modèle a l'avantage de prendre en compte un certain nombre de variables permettant de mieux expliquer l'évolution du montant du budget général de l'Etat au Bénin. Il se présente comme suit :

$$\text{BUGN} = f(C, P) \quad (1)$$

Avec BUGN= le montant du budget national ; C= un panier de variables dites convenables (recettes fiscales, recettes non fiscales) ; P= un panier de variables liées à l'environnement extérieur (financement extérieur).

La fonction f de l'équation(1) se présente comme sous cette forme

$$\text{BUGN} = AK^\alpha L^\beta$$

En linéarisant, nous avons :

$$\ln(\text{BUGN}) = \ln(A) + \alpha \ln(K) + \beta \ln(L)$$

$$\text{Soit } \ln(\text{BUGN}) = a + \alpha \ln(K) + \beta \ln(L) \quad \text{avec } a = \ln(A)$$

Modèle de travail

Dans le présent travail, le modèle empirique qui sera utilisé se définit comme suit :

$$\text{BUGN} = f(\text{RNF}, \text{RF}, \text{FEX})$$

$$\text{BUGN} = c \text{RNF}^{\beta_1} \text{RF}^{\beta_2} \text{FEX}^{\beta_3} e^{\varepsilon t}$$

Avec :

BUGN = Montant du Budget National

RNF = Recettes Non Fiscales

RF= Recettes Fiscales

εt = le terme d'erreur

c=constance

Pour une bonne analyse, nous utiliserons une spécialisation LOG-LOG qui présente deux intérêts. Elle permet de rendre linéaire une relation non linéaire et les coefficients de régression représentent les coefficients d'élasticités des variables explicatives par rapport à la

variable expliquée. Dans un premier temps, nous effectuerons le test de corrélation entre les variables explicatives pour éviter une éventuelle multi colinéaire. Etant donné que la méthode des MCO ne s'applique qu'aux séries, stationnaires, nous aurons donc à effectuer le test de racine unitaire sur toutes les séries, et de la Co intégration entre les séries intégrées de même ordre et éventuellement les modèles à correction d'erreur(MCE) à travers l'étude de la stationnarité des séries.

La linéarisation de cette forme d'équation donne l'expression suivante :

Modèle

$$\text{Log(BUGN)}_t = c + \beta_1 \text{Log(RNF)}_t + \beta_2 \text{Log(RF)}_t + \beta_3 \text{Log(FEX)}_t + \varepsilon_t$$

2-4 Traitement et analyse des données

A cette étape, une analyse empirique des données sera faite. Elle nous permettra de construire un modèle économique avec pour variables endogène l'exécution du budget national. A cet effet nous utilisons une fonction du type Cobb-Douglass à quatre arguments. Avant l'étape des estimations, nous allons procéder un test de stationnarité sur les séries. Et, le test de racine unitaire de Dickey-Fuller Augmenté sera utilisé à ce titre. Un Modèle à Correction d'Erreur(MCE), un Modèle Vectoriel à Correction d'Erreur(VECM), un Modèle Linéaire Général (MLG) ou un Modèle VAR sera ensuite envisagé après test de stationnarité et de Co intégration des variables. Pour finir, on passera à l'estimation du modèle et sa validation. Ainsi, à l'aide de la probabilité associée à la statistique de student, on vérifiera la significativité des coefficients estimés tout en fixant $\mu=5\%$. L'essentiel des estimations du modèle sera effectuée dans le logiciel EVIEWS 7.

2-5 Test de validation du modèle

Il s'agit de :

-la qualité de la régression : la statistique R2 nous permettra de juger de la qualité de l'ajustement global du modèle.

-Test de significativité globale du modèle : le test de Fisher permettra d'analyser la significativité globale ou non du modèle estimé.

-Test de normalité : pour calculer les intervalles de confiances prévisionnels et aussi pour effectuer les tests de student sur les paramètres ; il convient de vérifier la modalité des erreurs avec le test de Jacque-Bera(1984)

-l'auto corrélation des erreurs : le test de Durbin-Watson et celui de Breusch-Godfrey permettront de détecter une éventuelle auto corrélation des résidus.

-le test de WHITE : pour tester l'hétéroscédasticité des termes d'erreurs.

-le test de spécificité de RAMSEY : pour voir si le modèle est bien spécifié ou pas.

-le test de CUSUM : pour tester la stabilité ou non des coefficients du modèle.

-test de CUSUM carré : ce test permet de détecter les instabilités ponctuelles.

Chapitre2 : Présentation, analyse des résultats et implication de politiques économiques

Ce chapitre est consacré aux différentes analyses liées à notre étude. Il s'agira de faire une analyse descriptive de l'évolution du budget général de l'Etat, des recettes fiscales, des recettes non fiscales et du financement extérieur ; ensuite, de procéder à l'analyse économétrique des variables entrants dans le cadre de cette étude. Enfin, nous présenterons quelques implications de politiques économiques liées aux problèmes de recouvrement de recettes budgétaires au Bénin.

Section1 : Présentation, analyse des résultats

Cette partie comporte deux paragraphes, le premier sera consacré à la présentation des résultats et le second à l'analyse des résultats

Paragraphe1 : présentation des résultats

1°) Analyse descriptive des variables

Tableau1 : Statistique descriptive des variables

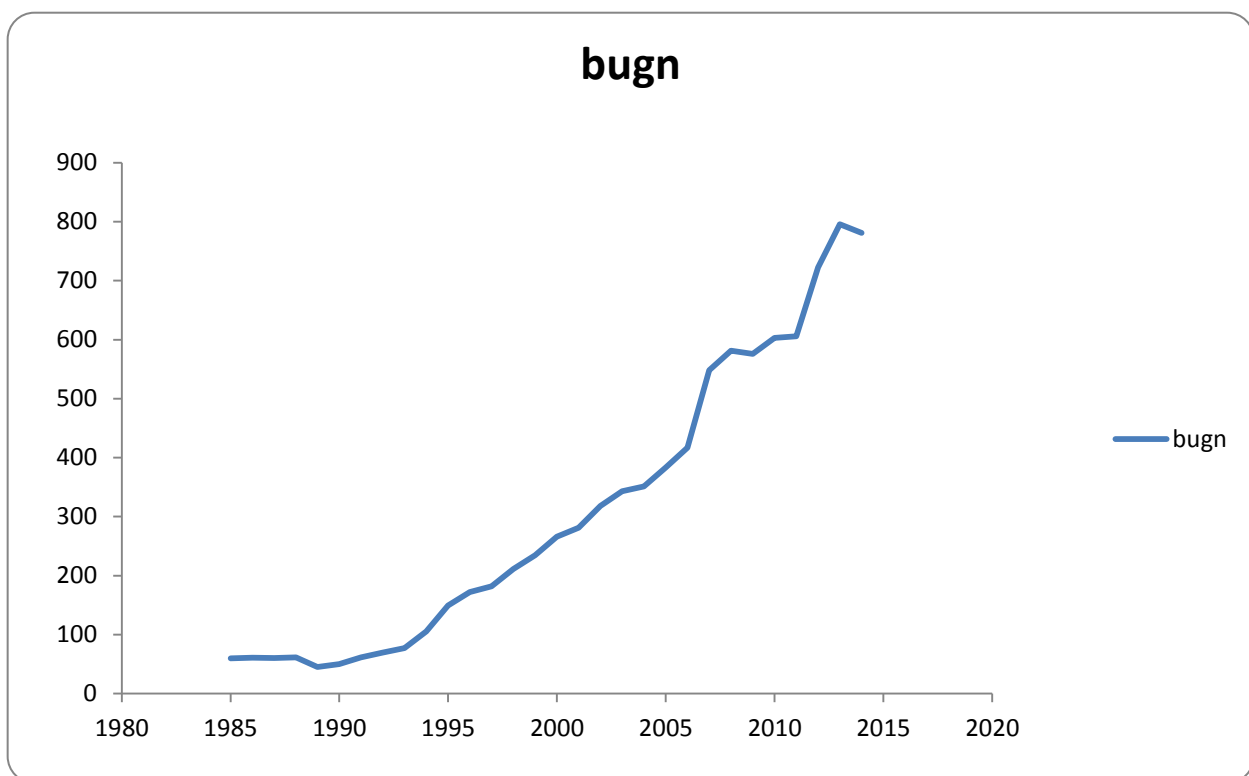
Statistiques descriptives Variables	MOYENNES	MAXIMUMS	MINIMUMS	MEDIANS	ECART-TYPE
BUGN	5.336438	6.678845	3.806662	5.521529	0.962902
FEX	4.249787	5.171620	2.901422	4.416979	0.570307
RF	5.172728	6.552812	3.538057	5.379050	0.993670
RNF	3.407218	4.846547	1.954445	3.495701	0.830971

Source : les auteurs 2015

Dans cet ensemble de variables, le budget général de l'Etat est plus volatil que toutes les autres. Parmi les variables explicatives, les recettes fiscales et les recettes non fiscales sont apparues comme variables importantes dans la réalisation du budget général de l'Etat. Par contre le financement extérieur agit faiblement sur le budget général de l'Etat béninois.

2°) L'analyse de l'évolution des variables :

Graphique1 : Evolution du budget général de l'Etat

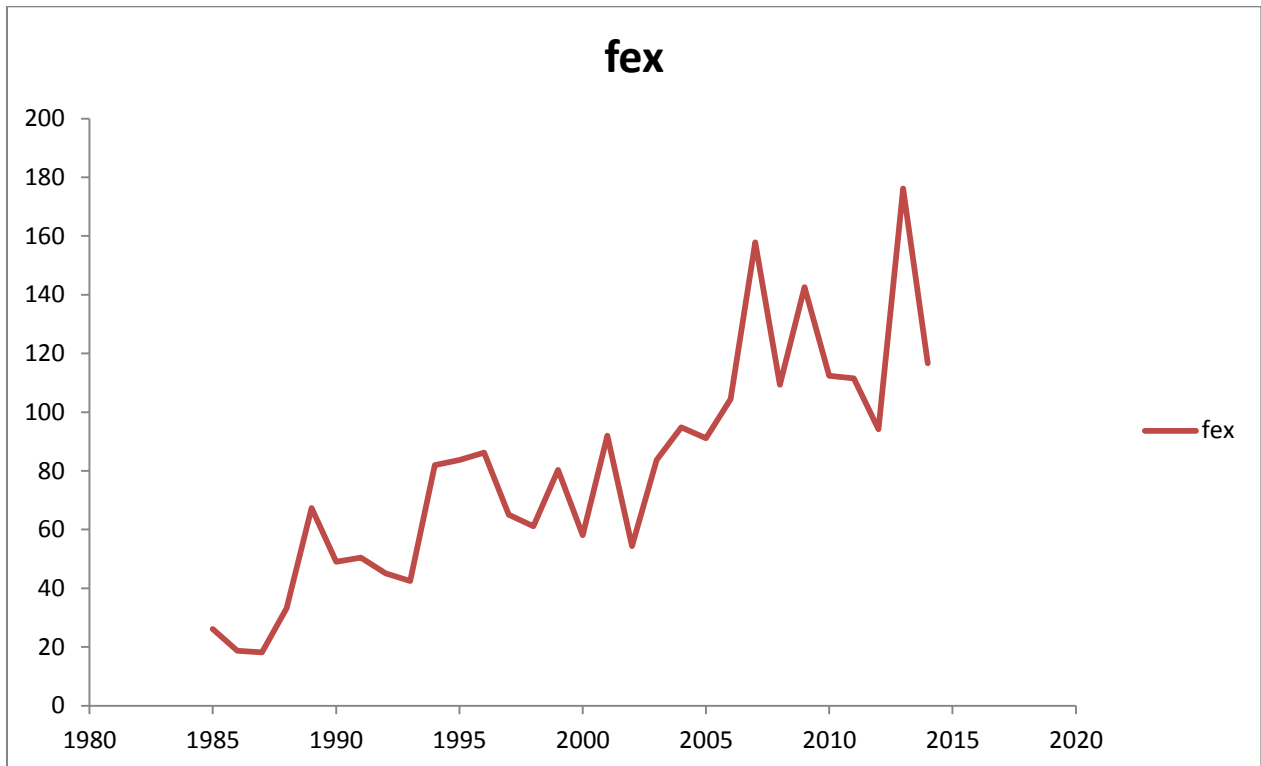


Source : Réalisé par les auteurs 2015 à base des données de la DGBE.

On constate que de 1985 à 1987, le budget général de l'Etat reste stable alors que de 1988 à 1989, il a connu une légère chute. Cela peut être dû à une insuffisance de mobilisation de ressources financières au budget national. Par contre, à partir des années 1990 jusqu'en 2014, la courbe du budget présente une fonction croissante. Cette augmentation soutenue du

budget peut être dû aux nouvelles réformes économiques mises en œuvre par le gouvernement pour le recouvrement efficace des recettes.

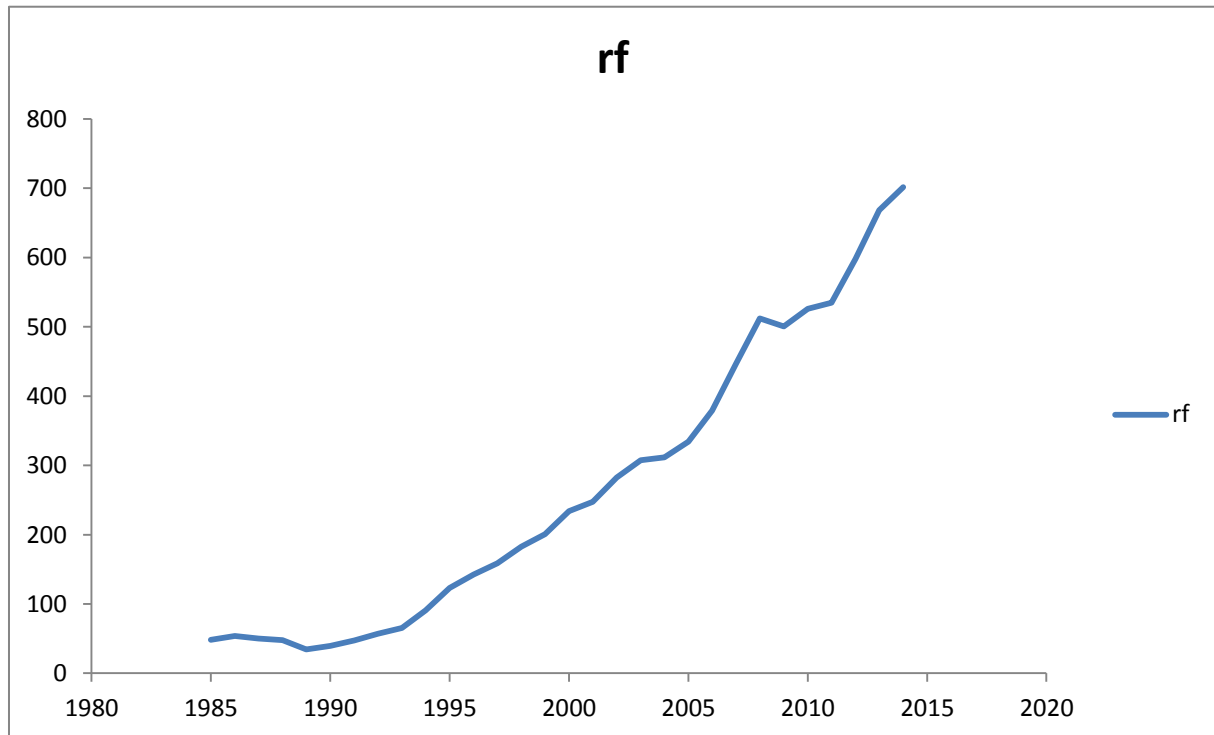
Graphique2 : l'évolution du financement extérieur



Source : réalisé par les auteurs 2015 à base des données de la DGAE

De ce graphique, nous avons observé que durant toute la période de 1985 à 2014, le financement extérieur évolue en dent de scie. Cela stipule qu'il est impossible de compter sur le financement extérieur pour une meilleure réalisation du budget car, le reste du monde n'intervient dans une économie que si son intérêt est en jeu.

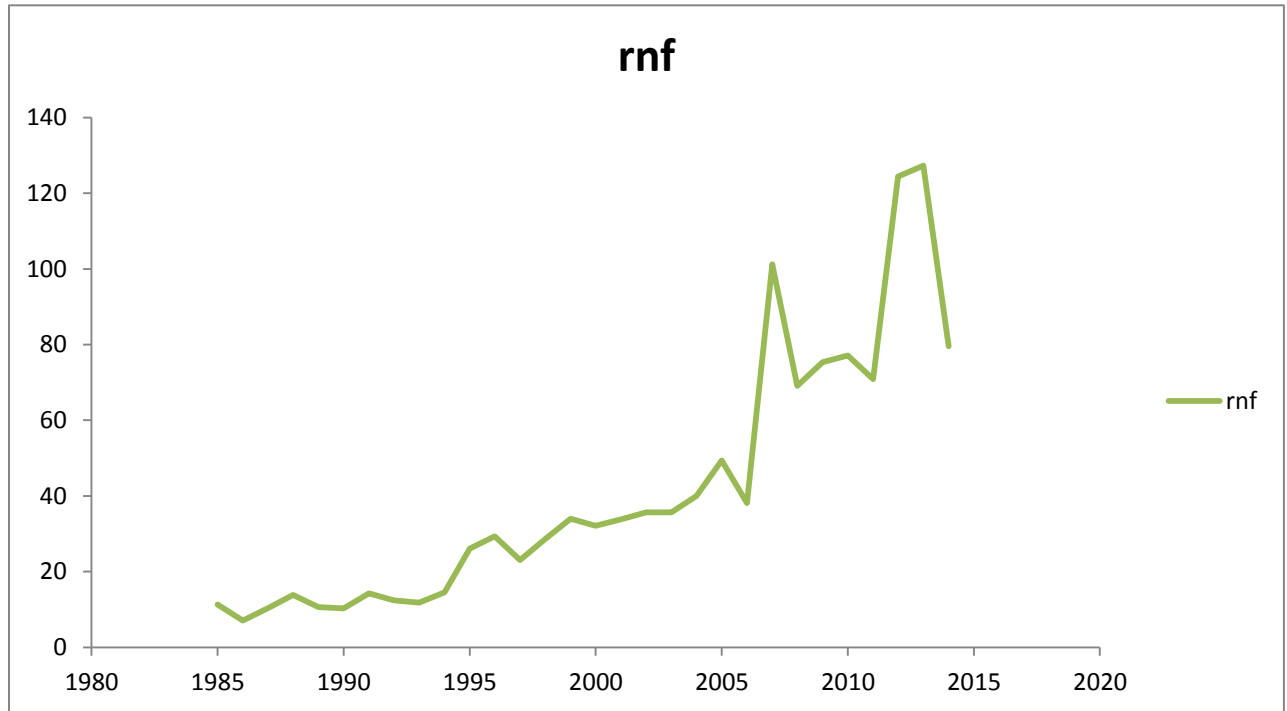
Graphique3 : l'évolution des recettes fiscales



Source : réalisé par les auteurs 2015 à base des données de la DGAE

L'analyse de ce graphique montre que les recettes fiscales sont faibles sur la période de 1985 à 1990. Mais à partir des années 1991, ces recettes fiscales ont connu une croissance importante jusqu'en 2014. Cet accroissement considérable peut être dû à une augmentation des impôts et taxes sur les biens et services à l'intérieur du pays ainsi que sur les importations et les exportations.

Graphique4 : l'évolution des recettes non fiscales



Source : réalisé par les auteurs 2015 à base des données de la DGTCP

L'analyse de ce graphique montre que de 1985 à 1986, les recettes non fiscales ont passées de 11,3 à 7,06 Milliard de Francs donc une diminution de 4,24 Milliard de Francs. Ceci peut être dû à l'inexistence d'une division spécialisée dans le recouvrement des recettes non fiscales au sein de la DGTCP. En effet, de 1987 à 2005, les recettes non fiscales sont passées de 10,35 à 49,42 Milliard de Francs quand bien même elles ont connu une légère diminution en 1997 passant de 29,3 à 23,1 Milliard de Francs. De plus, on note également une diminution des recettes non fiscales entre 2005 et 2006 où les RNF ont passé de 49,42 à 38,12 Milliard de Francs. Mais en 2007, les RNF ont connu une augmentation considérable de 101,26 Milliard de Francs. Ce qui peut s'expliquer par les nouvelles reformes engager par le nouveau gouvernement pour le recouvrement des recettes non fiscales. Cette augmentation n'a pas duré longtemps puisqu'en 2011 on enregistre une diminution jusqu'à 70,9 Milliard de Francs. Malgré cette diminution, on note une forte reprise des RNF entre 2012 et 2013 qui ont

passé à 127,3 Milliard. Mais ceci pas pour longtemps car en 2014, les RNF ont diminué jusqu'à 79,54 Milliard de Francs. Au regard de ce qui précède, on peut déduire que le gouvernement béninois n'a pas encore trouvé une politique économique efficace pour le recouvrement des recettes non fiscale au budget de l'Etat.

3°) Analyse économétrique des variables

✓ Test de corrélation

Ce test nous permettra d'étudier la corrélation entre les variables explicatives afin d'éviter une éventuelle multi colinéarité entre elles.

Hypothèses :

H0 : corrélée

H1 : non corrélée

Principe : nous comparons ici les coefficients de corrélation entre les variables à la valeur 0,60.

Règle de décision : Si la valeur absolue du coefficient de corrélation est supérieure à 0,60, on accepte l'hypothèse de corrélation des variables.

Dans ce cas, ces variables ne peuvent plus rester ensemble comme variables explicatives dans le modèle. C'est ce test qui justifie le choix de nos variables explicatives.

✓ Test de stationnarité des séries : test de Dickey-Fuller Augmenté

Hypothèses :

H0 : série stationnaire

H1 : série non stationnaire

Principe : nous comparons ici la statistique associée au test d'ADF (Augmented Dickey-Fuller test statistic) et la statistique associée à la valeur critique de Mackinnon (Mackinnon critical values).

Règle de décision : si la valeur « ADF test statistic » « test critical values », on accepte l'hypothèse de stationnarité des séries. Les tests seront appliqués, en différence première et en différence seconde en cas de non stationnarité de la série au premier stade.

Tableau2 : résultats des tests de stationnarité sur les variables

Séries	Niveau de différence	Avec	ADF-Statistic	Valeur critiques à 5%	Conclusion
LBUGN	1	Trend	-3.656949	-3.5806225	Stationnaire
LFEX	1	Trend	-7.569573	-3.580622	Stationnaire
LRF	1	None	-2.539376	-1.953381	Stationnaire
LRNF	1	Trend	-6.397844	-3.587526	Stationnaire

Source : Compilation des auteurs à partir des résultats du test (EViews 7)

En résumé, la vérification de la stationnarité des variables à l'aide du test ADF nous révèle que toutes les variables sont stationnaires en différence première.

✓ **Test de Co intégration : test de Johansen**

Ce test nous permettra de retenir le nombre de relation de Co intégration des variables. A l'issue du test (voir ANNEXE2), on constate qu'il existe une relation de Co intégration au niveau du modèle. Dans le cadre de cette étude, puisque les variables sont intégrées de même ordre, nous allons utiliser le test d'Engle Granger pour estimer notre modèle.

Tableau3 : Estimation du modèle par les MCO

Variables	Coefficients	Prob(t-student)
LFEX	0.004102	0.2969
LRF	0.846107	0.0000
LRNF	0.149936	0.0000
K	0.431460	0.0000
OBS	30	
R ²	0.999963	
PROB (F-STATISTIC)	0.000000	

Source : Résultat d'estimation

Tableau4 : Test d'ADF sur le résidu

	Niveau de différence	Avec	ADF-STATISTIC	Valeur critique à 5%	Conclusion
RESIDU	1	TREND	-3.920503	-3.574244	Stationnaire

Source : Résultat d'estimation

D'après le test d'ADF sur le résidu, nous constatons que la valeur ADF-Statistic (-3.920503) est inférieure à la valeur critique (-3,574244) au seuil de 5%. Donc les résidus sont stationnaires ; par conséquent, les variables sont Co intégrées.

Test de validation du modèle

- ✓ Test de normalité des termes d'erreurs

L'hypothèse de normalité des résidus est acceptée lorsque l'une des deux conditions suivantes est vérifiée :

-Si la valeur estimée de la statistique de Jarque-Bera est inférieure à celle lue dans la table de Khi-deux au seuil de 5% à deux degré de liberté(5,99) ;

-Si la probabilité de la statistique de Jarque-Bera fournie par le logiciel EVIEWS est supérieure à 5%.

Dans le cadre de cette étude, la statistique de Jarque-Bera estimé est inférieure à la valeur tabulée et la probabilité associée à la statistique de Jarque-Bera est supérieure à 5%

Tableau5 : résultats des tests de normalité des résidus

Jarque-Bera	Probabilité
3,421140	0,180763

Source : les auteurs 2015

En somme tous les résidus du modèle sont normaux.

- ✓ **Test d'auto corrélation des termes d'erreurs : Test de Breusch-Godfrey**

La statistique de Breush-Godfrey utilisée est $BG=NR^2$ avec :

R^2 : le coefficient de détermination

N : le nombre d'observation

Elle suit une distribution de Khi-deux à p degré de liberté. On parle de non auto corrélation des erreurs lorsque ($NR^2 < 42P$) ou bien si la probabilité lue des observations est supérieure à 5%.

Tableau6 : Résultats du test d'auto corrélation des termes d'erreurs

NR ²	Probabilité
2.032068	0.3620

Source : Les auteurs 2015

La probabilité (0.3620) étant supérieure à 5%, il y a donc absence d'auto corrélation des termes d'erreurs.

✓ **Test d' hétéroscédasticité des erreurs : Test de white**

Ce test permet de savoir s'il y a hétéroscédasticité des résidus du modèle et de détecter son origine. A cet effet, il régresse le carré des résidus en fonction des carrés des variables du modèle. A l'image de celle de Breush-Godfrey, la statistique de White est : $W=NR^2$ et suit un Khi-deux à p degré de liberté, lorsque N est grand. L'hypothèse d'homoscédasticité des erreurs est acceptée si la probabilité affichée est supérieure à 5%

Tableau7 : Résultats du test d'hétéroscédasticité des erreurs

NR ²	Probabilité
15.87958	0.3208

Source : les auteurs 2015

La probabilité(0,3208) affichée étant supérieure à 5%, il y a donc homoscedasticité des erreurs.

✓ **Test de stabilité**

Afin de se prononcer sur une éventuelle stabilité du modèle, le test de CUSUM sera exécuté. Le logiciel EVIEWS montre un graphe compris dans un entonnoir. Les courbes sont bien contenues dans le corridor. Le modèle est donc structurellement stable.

✓ **Test de significativité globale du modèle**

La probabilité associée à la statistique de Fisher du modèle étant inférieure à 5%, alors le modèle est globalement significatif.

Tableau8 : Résultat du test de significativité globale

Prob (F-statistic)
(0,0000)

Source : Les auteurs 2015

✓ **Test de spécificité : Test de Ramsey**

Les probabilités associées aux tests sont toutes supérieures à 5%. On accepte donc que le modèle est spécifié(ANNEXE4)

Paragraphe2 : Analyse des résultats

D'après analyse des différents résultats des tests, on constate que la probabilité associée au financement extérieur est supérieure à 5% dans le modèle donc non significatif au seuil de 5%. Une augmentation du financement extérieur ne contribue pas significativement au budget national de l'Etat Béninois. Ceci nous amène à rejeter l'hypothèse selon laquelle le financement extérieur occupe une place importante dans la réalisation du budget national.

Contrairement au financement extérieur, la probabilité associée aux recettes non fiscales et aux recettes fiscales est inférieure à 5% donc significatives au seuil de 5%. En effet, une augmentation des recettes fiscales de 1% entraîne une augmentation du budget général de l'Etat de 0,85% et une augmentation des recettes non fiscales de 1% entraînent une augmentation du budget général de l'Etat de 0,15%. On constate que les recettes fiscales et non fiscales contribuent significativement au budget national de l'Etat Béninois. Ce qui nous permet d'accepter l'hypothèse (H2) selon laquelle les recettes non fiscales contribuent significativement au budget national. Mais il faut noter que celles fiscales contribuent beaucoup plus au budget national que celles non fiscales. L'insuffisance du financement du budget général de l'Etat n'est pas seulement un problème d'insuffisance du recouvrement des recettes fiscales mais aussi un problème d'insuffisance des recettes non fiscales recouvrées par la DGTCP.

Les analyses ont montré qu'il faut promouvoir un bon recouvrement des ressources intérieures en accroissant la part des recettes non fiscales au budget national de l'Etat Béninois.

SECTION2 : Implications de politiques économiques

Les interprétations précédentes ont nécessairement des implications en matière de politique économique pour un bon financement du budget national au Bénin par le recouvrement des recettes non fiscales, donc pour rendre disponible un bon financement du budget national à travers les variables qui l'influencent positivement à savoir : les recettes fiscales et les recettes non fiscales et les variables qui l'influencent négativement tel que le financement extérieur. Ainsi pour promouvoir un bon recouvrement des recettes de la DGTCP et financement du budget national au Bénin, les politiques suivantes nous semblent pertinentes :

- ✓ Mener une politique de sensibilisation des contribuables a fin de les amener à payer a bonne date leur contribution ;
- ✓ Motiver les entreprises privés à produire d'avantage en leur créant un environnement adéquat ;
- ✓ Assurer une bonne prévision des recettes et une prise en compte des réalités économiques du pays et son environnement ;
- ✓ Améliorer le système de recouvrement des recettes non fiscales dont la gestion est très floue de nos jours et le niveau de budgétisation est très faible ;
- ✓ Créer des infrastructures publiques tels que les péages, les panneaux d'affichages, des marchés... dont leur occupation apportera des ressources financières au budget de l'Etat ;
- ✓ Renforcer la concertation entre les acteurs intervenant dans la mobilisation des recettes non fiscales ;
- ✓ le renforcement des missions de contrôle et de supervision des comptables spéciaux ;

Conclusion

L'étude a l'avantage de s'inspirer du modèle linéaire général pour faire l'analyse de la part du recouvrement des recettes de la DGTCP au budget national de l'Etat Béninois. Au vu de l'ensemble des résultats, l'étude a révélé une relation positive entre les recettes fiscales, les recettes non fiscales et le budget général de l'Etat. Un résultat réaliste mais avec un apport plus important des recettes fiscales que celui des recettes non fiscales qui occupent aussi une place non négligeable dans la réalisation du budget national de l'Etat Béninois. L'insuffisance du financement du budget général de l'Etat n'est pas seulement un problème d'insuffisance du recouvrement des recettes fiscales mais aussi un problème d'insuffisance des recettes non fiscales recouvrées par la DGTCP. Il ressort de nos analyses qu'au Bénin, afin d'atteindre un bon financement du budget national, les politiques du gouvernement doivent plus centrer sur les politiques de recouvrement des ressources intérieurs. De ce point de vue, seules les recettes fiscales et non fiscales ne pourront pas financer à cent pourcent le budget national au Bénin, il faut coupler cette politique pouvant augmenter ces deux variables pour permettre à l'Etat Béninois de pouvoir financer efficacement le budget national.

Références bibliographiques

Abdoulaye BIO TCHADE (2011) : « Analyse du projet de Budget Général de l'Etat Béninois, Gestion »

Aliou ACHOUR(2007) : « Evolution des finances publiques selon la méthodologie PEFA (Public Expenditure and Finance Accountability) »

Aniket BHUSHAN (2010) : « comment améliorer la mobilisation des ressources nationales en Afrique »

David Ricardo (1817) : « Des Principes de l'Economie Politique et de l'impôt »

Document adopté au conseil des ministres le 16 Mars 2011 au Bénin : «Stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté (SCRP 2011-2015) »

Ferdinand D. AVOCE et Irène G. DAVO ZINSOU : « Analyse du recouvrement des recettes budgétaires de l'Etat par la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique » Mémoire de fin de formation

François LUAMBO MAKANZU(2009) : « L'apport des recettes judiciaires dans la mobilisation des recettes non fiscales en République Démocratique du CONGO : cas de DGRAD de 2002 à 2006 »

Jules KASEYA (2011) : «Gestion des Finances Publiques et son impact sur l'évolution de la croissance économique République Démocratique du CONGO »

M. Thierry BRETON(2005) : « Rapport sur l'évolution de l'économie nationale et sur les orientations des Finances Publiques»

NATIONS UNIS (New York et Genève, 2007) : « Le Développement Economique en Afrique (retrouver une marge d'action : mobilisation des ressources intérieur l'Etat développementiste) »

Ordonnance-lois n° 010/2012 du 11 Septembre 2012 portant : « Réforme des procédures relatives à l'assiette, au contrôle et aux modalités de recouvrement des recettes non fiscales. »

PARAISO (M. L. S.), 1988 : «La DTCP dans l'exécution des recettes budgétaires de l'Etat » Mémoire de fin de formation. ENA1.

Pierre LEFEBRE (Novembre 2002) : « comment mobilisée des ressources ? Par des taxes (intelligentes) des dépenses publiques, une perspective de long terme, de la transparence et d l'information »

Projet de loi de Finances de la république française portant : « Evolution des voies et moyens ». Tome1.

RAULET C. (1982) : « comptabilité analytique et contrôle de gestion » Tome2

ANNEXE1 : Test de stationnarité sur les séries

Null Hypothesis: D(LBUGN) has a unit root
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.656950	0.0428
Test critical values: 1% level	-4.323979	
5% level	-3.580623	
10% level	-3.225334	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D (LBUGN,2)
 Method: Least Squares
 Date: 04/14/15 Time: 20:13
 Sample (adjusted): 1987 2014
 Included observations: 28 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LBUGN(-1))	-0.711254	0.194494	-3.656950	0.0012
C	0.069617	0.051110	1.362120	0.1853
@TREND(1985)	-0.000338	0.002834	-0.119272	0.9060
R-squared	0.352586	Mean dependent var		-0.001422
Adjusted R-squared	0.300792	S.D. dependent var		0.144125
S.E. of regression	0.120516	Akaike info criterion		-1.293117
Sum squared resid	0.363100	Schwarz criterion		-1.150381
Log likelihood	21.10364	Hannan-Quinn criter.		-1.249482
F-statistic	6.807571	Durbin-Watson stat		1.923131
Prob(F-statistic)	0.004363			

Null Hypothesis: D(LFEX) has a unit root
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-7.569573	0.000000
Test critical values: 1% level	-4.323979	
5% level	-3.580622	
10% level	-3.225333	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(LFEX,2)

Method: Least Squares

Date: 04/14/15 Time: 14:56

Sample (adjusted): 1987 2014

Included observations: 28 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LFEX(-1))	-1.389792	0.183602	-7.569573	0.000000
C	0.201261	0.135417	1.486233	0.149720
@TREND(1985)	-0.007059	0.007710	-0.915486	0.368682
R-squared	0.699010	Mean dependent var		-0.002905
Adjusted R-squared	0.674931	S.D. dependent var		0.578066
S.E. of regression	0.329583	Akaike info criterion		0.718981
Sum squared resid	2.715626	Schwarz criterion		0.861717
Log likelihood	-7.065735	Hannan-Quinn criter.		0.762616
F-statistic	29.02973	Durbin-Watson stat		2.172824
Prob(F-statistic)	0.000000			

Null Hypothesis: D(LRF) has a unit root

Exogenous: None

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.539376	0.013124
Test critical values:		
1% level	-2.650144	
5% level	-1.953381	
10% level	-1.609797	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(LRF,2)

Method: Least Squares

Date: 04/14/15 Time: 15:18

Sample (adjusted): 1987 2014

Included observations: 28 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LRF(-1))	-0.378103	0.148896	-2.539376	0.017175
R-squared	0.192569	Mean dependent var		-0.002133
Adjusted R-squared	0.192569	S.D. dependent var		0.132345
S.E. of regression	0.118922	Akaike info criterion		-1.385634
Sum squared resid	0.381846	Schwarz criterion		-1.338056
Log likelihood	20.39888	Hannan-Quinn criter.		-1.371089
Durbin-Watson stat	2.135264			

Null Hypothesis: D(LRNF) has a unit root
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-6.397844	0.000000
Test critical values:		
1% level	-4.3393297	
5% level	-3.587526	
10% level	-3.229230	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D (LRNF,2)
 Method: Least Squares
 Date: 04/14/15 Time: 15:24
 Sample (adjusted): 1988 2014
 Included observations: 27 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LRNF(-1))	-2.105652	0.329119	-6.397844	0.000000
D(LRNF (-1),2)	0.496798	0.188128	2.640737	0.014610
C	0.182538	0.119294	1.530159	0.139616
@TREND(1985)	0.000146	0.006656	0.022012	0.982627
R-squared	0.742459	Mean dependent var		-0.031585
Adjusted R-squared	0.708867	S.D. dependent var		0.494000
S.E. of regression	0.266546	Akaike info criterion		0.329416
Sum squared resid	1.634079	Schwarz criterion		0.521392
Log likelihood	-0.447120	Hannan-Quinn criter.		0.386500
F-statistic	22.10213	Durbin-Watson stat		2.096090
Prob (F-statistic)	0.000001			

ANNEXE2 : Test de Co intégration du modèle

Date: 04/14/15 Time: 20:20
 Sample (adjusted): 1987 2014
 Included observations: 28 after adjustments
 Trend assumption: No deterministic trend
 Series: LBUGN LFEX LRF LRNF
 Lags interval (in first differences): 1 to 1

Unrestricted Cointegration Rank Test (Trace)

Hypothesized No. of CE(s)	Eigenvalue	Trace Statistic	0.05 Critical Value	Prob.**
None *	0.543392	42.48776	40.17493	0.0287
At most 1	0.392329	20.53772	24.27596	0.1379
At most 2	0.184178	6.590299	12.32090	0.3678
At most 3	0.031308	0.890639	4.129906	0.3993

Trace test indicates 1 cointegrating eqn(s) at the 0.05 level

* denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level

**MacKinnon-Haug-Michelis (1999) p-values

Unrestricted Cointegration Rank Test (Maximum Eigenvalue)

Hypothesized No. of CE(s)	Eigenvalue	Max-Eigen Statistic	0.05 Critical Value	Prob.**
None	0.543392	21.95004	24.15921	0.0968
At most 1	0.392329	13.94742	17.79730	0.1730
At most 2	0.184178	5.699661	11.22480	0.3851
At most 3	0.031308	0.890639	4.129906	0.3993

Max-eigenvalue test indicates no cointegration at the 0.05 level

* denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level

**MacKinnon-Haug-Michelis (1999) p-values

Unrestricted Cointegrating Coefficients (normalized by b'*S11*b=I):

LBUGN	LFEX	LRF	LRNF
25.41141	-4.713285	-22.51610	0.028629
3.618434	0.438450	-7.057551	4.364115
17.51579	-1.081201	-17.27395	0.399584
4.606492	0.775923	-4.410867	-1.669541

Unrestricted Adjustment Coefficients (alpha):

D(LBUGN)	D(LFEX)	D(LRF)	D(LRNF)
-0.071297	0.088741	-0.030841	0.011849
-0.074795	-0.064408	-0.100416	0.089002
-0.074795	-0.064408	-0.008801	0.016350
-0.064408	-0.064408	-0.146742	-0.013716

CONTRIBUTION DES RECETTES DE LA DGTCP AU BUDGET NATIONAL

1 Cointegrating Equation(s): Log likelihood 132.8747

Normalized cointegrating coefficients (standard error in parentheses)

LBUGN	LFEX	LRF	LRNF
1.000000	-0.185479 (0.01859)	-0.886063 (0.02995)	0.001127 (0.03507)

Adjustment coefficients (standard error in parentheses)

D(LBUGN)	-1.811762 (0.45899)
D(LFEX)	2.255038 (1.45936)
D(LRF)	-1.900652 (0.42224)
D(LRNF)	-1.636687 (1.37145)

2 Cointegrating Equation(s): Log likelihood 139.8484

Normalized cointegrating coefficients (standard error in parentheses)

LBUGN	LFEX	LRF	LRNF
1.000000	0.000000	-1.529859 (0.13306)	0.729948 (0.19902)
0.000000	1.000000	-3.470991 (0.71961)	3.929399 (1.07639)

Adjustment coefficients (standard error in parentheses)

D(LBUGN)	-1.923358 (0.43324)	0.322522 (0.07990)
D(LFEX)	1.891687 (1.37261)	-0.462290 (0.25314)
D(LRF)	-1.932500 (0.42389)	0.348672 (0.07817)
D(LRNF)	-2.167664 (1.14113)	0.239232 (0.21045)

3 Cointegrating Equation(s): Log likelihood 142.6982

Normalized cointegrating coefficients (standard error in parentheses)

LBUGN	LFEX	LRF	LRNF
1.000000	0.000000	0.000000	-1.427686 (0.05752)
0.000000	1.000000	0.000000	-0.965908 (0.10925)
0.000000	0.000000	1.000000	-1.410348 (0.04522)

Adjustment coefficients (standard error in parentheses)

D(LBUGN)	-1.715817 (0.51885)	0.309711 (0.08107)	1.618320 (0.48827)
D(LFEX)	3.450627 (1.55848)	-0.558519 (0.24352)	-2.826825 (1.46663)
D(LRF)	-1.646122 (0.50213)	0.330995 (0.07846)	1.463790 (0.47254)
D(LRNF)	-2.407903 (1.37865)	0.254061 (0.21542)	2.722769 (1.29740)

ANNEXE3 : Estimation du modèle

Etape1 : Estimation par les MCO du modèle

Dependent Variable: LBUGN
 Method: Least Squares
 Date: 04/14/15 Time: 21:04
 Sample: 1985 2014
 Included observations: 30

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.431460	0.011477	37.59199	0.0000
LFEX	0.004102	0.003854	1.064512	0.2969
LRF	0.846107	0.004102	206.2661	0.0000
LRNF	0.149936	0.005536	27.08276	0.0000
R-squared	0.999963	Mean dependent var		5.336438
Adjusted R-squared	0.999959	S.D. dependent var		0.962902
S.E. of regression	0.006147	Akaike info criterion		-7.222023
Sum squared resid	0.000983	Schwarz criterion		-7.035196
Log likelihood	112.3303	Hannan-Quinn criter.		-7.162255
F-statistic	237163.5	Durbin-Watson stat		1.523910
Prob(F-statistic)	0.000000			

Etape2 : Test d'ADF sur le résidu

Null Hypothesis: RESID01 has a unit root
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.920503	0.0240
Test critical values:		
1% level	-4.309824	
5% level	-3.574244	
10% level	-3.221728	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(RESID01)
 Method: Least Squares
 Date: 04/17/15 Time: 21:06
 Sample (adjusted): 1986 2014
 Included observations: 29 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
RESID01(-1)	-0.782509	0.199594	-3.920503	0.0006
C	-0.000458	0.002286	-0.200478	0.8427

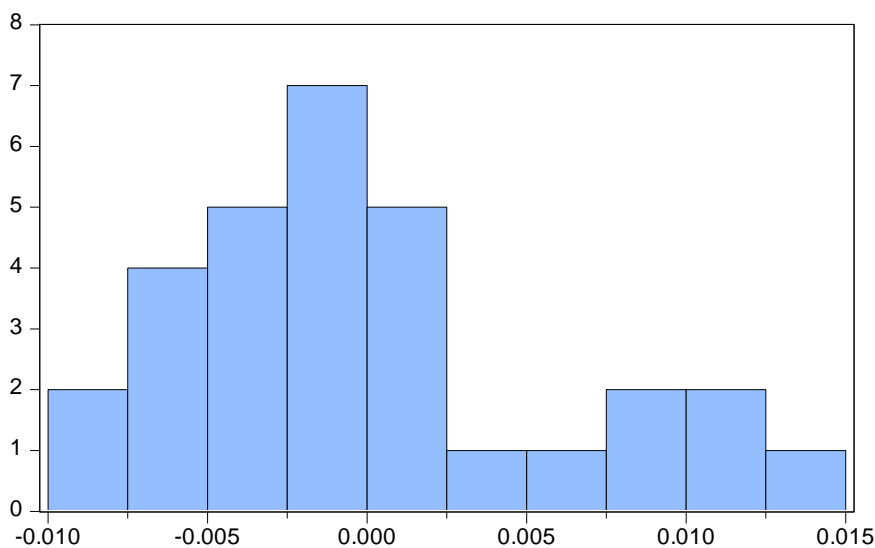
CONTRIBUTION DES RECETTES DE LA DGTCP AU BUDGET NATIONAL

@TREND(1985)	3.84E-05	0.000133	0.288374	0.7753
R-squared	0.373966	Mean dependent var	0.000353	
Adjusted R-squared	0.325810	S.D. dependent var	0.007304	
S.E. of regression	0.005997	Akaike info criterion	-7.297386	
Sum squared resid	0.000935	Schwarz criterion	-7.155942	
Log likelihood	108.8121	Hannan-Quinn criter.	-7.253088	
F-statistic	7.765658	Durbin-Watson stat	1.990340	
Prob(F-statistic)	0.002269			

ANNEXE4 : TEST DE VALIDATION DES MODELES

✓ Test de Jarque-Bera

	LBUGN	LFEX	LRF	LRNF
Mean	5.336438	4.249787	5.172728	3.407218
Median	5.521529	4.416979	5.379050	3.495701
Maximum	6.678845	5.171620	6.552812	4.846547
Minimum	3.806662	2.901422	3.538057	1.954445
Std. Dev.	0.962902	0.570307	0.993670	0.830971
Skewness	-0.206876	-0.785937	-0.248848	0.060439
Kurtosis	1.602145	3.166900	1.612898	1.908207
Jarque-Bera	2.656488	3.123306	2.714689	1.508280
Probability	0.264942	0.209789	0.257343	0.470415
Sum	160.0931	127.4936	155.1818	102.2165
Sum Sq. Dev.	26.88823	9.432253	28.63400	20.02486
Observations	30	30	30	30



✓ TEST D'AUTO CORRELATION DE BREUSCH-GODFREY SERIE SUR LES ERREURS DU MODELE A CORRECTION D'ERREUR.

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:

F-statistic	0.828864	Prob. F(2,22)	0.4497
Obs*R-squared	2.032068	Prob. Chi-Square(2)	0.3620

Test Equation:

Dependent Variable: RESID

Method: Least Squares

Date: 04/18/15 Time: 09:35

Sample: 1986 2014

Included observations: 29

Presample missing value lagged residuals set to zero.

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LFEX)	-9.61E-05	0.003788	-0.025366	0.9800
D(LRF)	0.004362	0.011235	0.388270	0.7015
D(LRNF)	-0.001504	0.004051	-0.371176	0.7141
C	-0.000292	0.001454	-0.201111	0.8425
RESID01 (-1)	0.495798	0.457375	1.084009	0.2901
RESID (-1)	-0.555337	0.482224	-1.151617	0.2618
RESID (-2)	-0.234500	0.262245	-0.894202	0.3809

R-squared	0.070071	Mean dependent var	1.54E-17
Adjusted R-squared	-0.183546	S.D. dependent var	0.005208
S.E. of regression	0.005666	Akaike info criterion	-7.302242
Sum squared resid	0.000706	Schwarz criterion	-6.972205
Log likelihood	112.8825	Hannan-Quinn criter.	-7.198878
F-statistic	0.276288	Durbin-Watson stat	2.143755
Prob(F-statistic)	0.942102		

✓ Test d'hétéroscédasticité de White

Heteroskedasticity Test: White

F-statistic	1.210295	Prob. F(14,14)	0.3630
Obs*R-squared	15.87958	Prob. Chi-Square(14)	0.3208

✓ Ramsey reset Test

Ramsey RESET Test

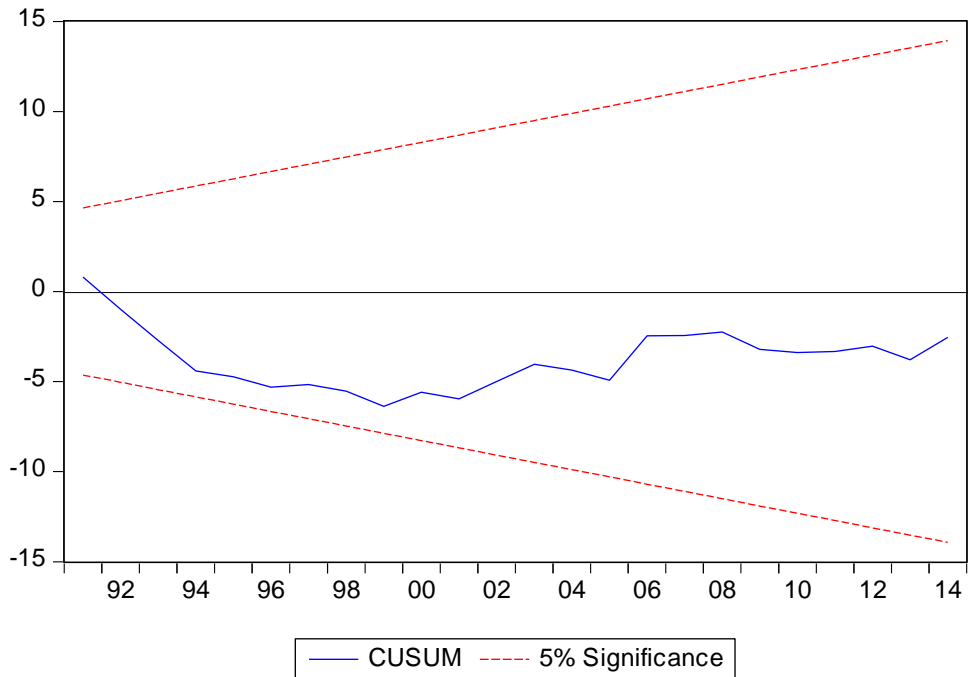
Equation: UNTITLED

Specification: D(LBUGN) D(LFEX) D(LRF) D(LRNF) C RESID01(-1)

Omitted Variables: Squares of fitted values

	Value	df	Probability
t-statistic	0.265059	23	0.7933
F-statistic	0.070256	(1, 23)	0.7933
Likelihood ratio	0.088449	1	0.7662

✓ CUSUM TEST



✓ CUSUM Squares Test

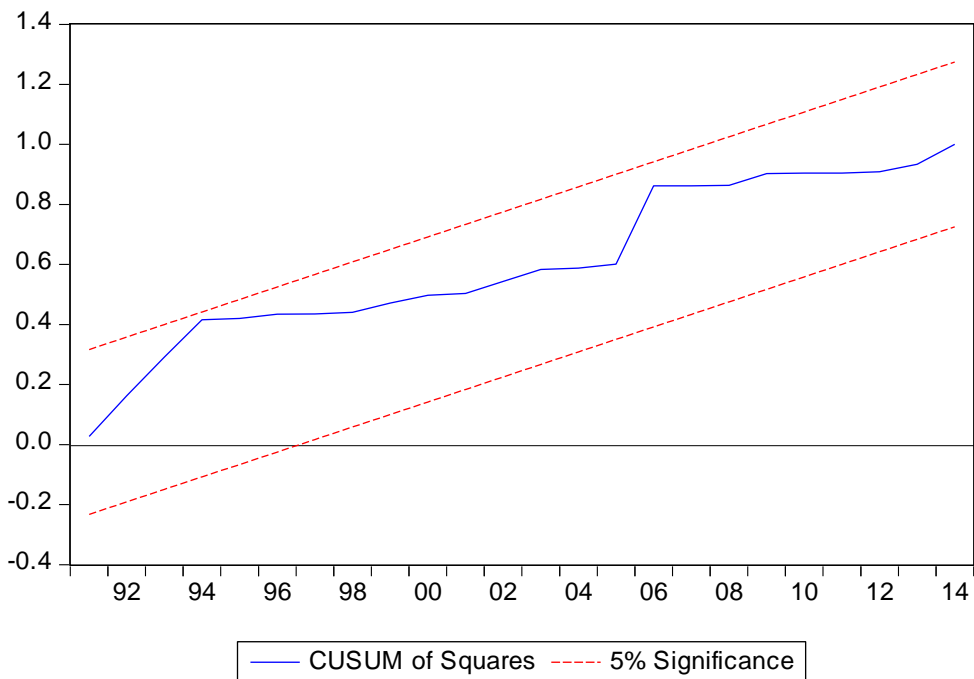


Table des matières

Dédicace1.....	ii
Dédicace2.....	iii
Remerciements.....	iv
Liste des sigles et acronymes.....	vi
LISTE DES GRAPHES.....	viii
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
Résumé.....	ix
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE1 : Cadre théorique et méthodologique de l'étude.....	3
SECTION1 : Cadre théorique de l'étude.....	3
Paragraphe1 : Problématique, Objectifs et Hypothèses de l'étude.....	3
1. Problématique de recherche.....	3
1-Objectifs de l'étude.....	7
1.1-Objectif général.....	7
1.2-Objectifs spécifiques.....	7
2.-Hypotheses.....	7
Paragraphe2 : Revue de littérature.....	8
1. Revue théorique.....	8
1.1. Notion du budget.....	8
1.2. Notion de recouvrement.....	9
1.3. Notion de recette publique.....	10

1.3.1 Les recettes fiscales.....	10
1.3.2 Les recettes non fiscales.....	11
2. Revue empirique.....	12
SECTION2 : Méthodologie de l'étude	20
Paragrahe1 : Présentation du lieu de stage.....	20
1. Historique et missions de la DGTCP	20
1.1 Historique.....	20
1.2 Missions.....	21
2. Organisation et Fonctionnement de la DGTCP	22
2.1. Organisation de la DGTCP.....	22
2.1.1 Services organisationnels.....	22
2.1.2 Services extérieurs :.....	24
3. Fonctionnement de la DGTCP.....	25
3.1 Fonctions traditionnelles.....	25
3.2- Fonctions modernes.....	25
4- Déroulement du stage	27
5. Travaux effectués.....	27
6. Les difficultés rencontrés et suggestions	27
Paragraphe2 : Modèle d'analyse.....	28
1- Recherche documentaire.....	28
2-Traitement des données	28
2-1- Collecte des données	28

2-2- Technique d'analyse	29
2-3 Forme du modèle.....	29
2-4 Traitement et analyse des données.....	32
2-5 Test de validation du modèle.....	32
Chapitre2 : Présentation, analyse des résultats et implication de politiques économiques.....	34
Section1 : Présentation, analyse des résultats.....	35
Paragraphe1 : présentation des résultats.....	35
1°) Analyse descriptive des variables.....	35
2°) L'analyse de l'évolution des variables :.....	36
3°) Analyse économétrique des variables.....	40
Paragraphe2 : Analyse des résultats.....	45
SECTION2 : Implications de politiques économiques.....	47
Conclusion	48
Références bibliographiques.....	49
ANNEXE1 : Test de stationnarité sur les séries.....	51
ANNEXE2 : Test de Co intégration du modèle.....	54
ANNEXE3 : Estimation du modèle.....	56
ANNEXE4 : TEST DE VALIDATION DES MODELES.....	57